

## Dans ce numéro

En février 2019, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Belgique, en France, en Italie, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni par rapport à février 2018. Au cours de la même période, ils ont enregistré des tendances à la baisse en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, aux Pays-Bas et en Norvège.

Les prix à l'importation de sole entière fraîche d'Islande ont atteint une moyenne de 11,76 EUR/kg au cours de la quatorzième semaine (première semaine d'avril), soit 10,3 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (10,66 EUR/kg).

Chaque année, l'UE produit environ 450.000 à 500.000 tonnes de farine de poisson et 150.000 à 200.000 tonnes d'huile de poisson. Le Danemark est de loin le premier producteur, avec près de 50 % de la production totale de farine et d'huile de poisson.

Les micro et petites entreprises représentent 86 % du nombre total d'entreprises de transformation de poisson et des produits de mer dans l'UE. Elles constituent 28% du nombre total d'emplois et du revenu total généré par le secteur.

L'industrie mytilicole irlandaise était évaluée à 11,7 millions d'euros en 2018. Près de 14.000 tonnes de moules ont été produites en Irlande l'année dernière. Les moules élevées sur le fond représentaient 4.800 tonnes de la production totale.



## Contenu



### Premières ventes en Europe

Sole commune (Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni) et limande-sole (Danemark, France, Royaume-Uni)



### Importations extra-UE

Prix moyens hebdomadaires à l'importation dans l'UE de certains produits en provenance de pays d'origine sélectionnés



### Consommation



### Études de cas

Farine et huile de poisson  
L'industrie européenne de la transformation du poisson



### Faits saillants mondiaux



### Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Retrouvez toutes les données, informations,  
et plus encore sur : [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu)

Suivez-nous sur Twitter :  
[@EU\\_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOPA](https://twitter.com/EUMOPA)

# 1 Premières ventes en Europe

En **janvier-février 2019**, 13 États membres de l'UE (EM) et la Norvège ont fourni des données relatives aux premières ventes pour 10<sup>1</sup> groupes de produits. Les données relatives aux premières ventes sont fondées sur les notes de premières ventes et les données recueillies dans les halles à marée.

## 1.1 Par rapport à la même période l'an dernier

**Augmentation de la valeur et du volume:** Les premières ventes ont progressé en France, en Italie, au Portugal et au Royaume-Uni. Les augmentations ont été particulièrement élevées au Portugal en raison de captures plus élevées d'anchois et de poulpe.

**Diminution de la valeur et du volume :** Les premières ventes ont chuté en Belgique, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède. Cette baisse a été particulièrement marquée en Lituanie en raison de la baisse des premières ventes de cabillaud, qui ont baissé de plus de 102 tonnes (0,13 million d'euros en moins).

Table 1. **JANVIER-FEVRIER BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS**  
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros) \* \*

Pays	Janvier-février 2017		Janvier-février 2018		Janvier-février 2019		Évolution depuis janvier-février 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	3.380	10,87	2.767	10,21	2.589	9,59	-6%	-6%
DK	42.852	54,46	43.647	54,04	49.077	53,43	12%	-1%
EE	11.240	2,32	10.677	2,04	11.103	2,00	4%	-2%
FR	31.978	109,34	29.513	104,27	32.263	106,03	9%	2%
IT	11.186	40,80	10.216	40,14	10.539	44,69	3%	11%
LV	12.886	2,63	10.475	1,92	9.929	1,71	-5%	-11%
LT	321	0,43	428	0,44	233	0,27	-46%	-39%
NL	14.789	41,29	42.357	66,29	31.020	53,88	-27%	-19%
NO	542.181	504,40	596.788	470,49	519.989	438,29	-13%	-7%
PL	20.210	6,60	30.012	8,42	21.861	5,61	-27%	-23%
PT	8.687	28,89	10.604	26,59	13.358	32,30	26%	21%
SE	13.606	9,13	31.766	15,09	31.369	13,31	-1%	-12%
UK	83.953	133,61	54.508	85,11	59.786	117,08	10%	38%

Source : EUMOFA (mise à jour 12.04.2019).

\* Les données relatives aux volumes sont exprimées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (Epv) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA).

Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif. \*\*Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements).

<sup>1</sup> Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, thons et espèces voisines.

## 1.2 En février 2019

**Augmentation en valeur et en volume:** Les premières ventes ont augmenté en Belgique, en France, en Italie, au Portugal, en Suède et au Royaume-Uni. L'augmentation a été particulièrement forte au Portugal en raison de l'augmentation des stocks d'anchois et de poulpe et au Royaume-Uni en raison du maquereau. La Suède a connu une forte augmentation de volume due au sprat (+ 6.142 tonnes).

**Baisses en valeur et en volume:** Les premières ventes ont baissé en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, aux Pays-Bas et en Norvège. Les baisses ont été particulièrement importantes en Lituanie et en Norvège en raison du cabillaud. Les Pays-Bas ont également enregistré une forte baisse des premières ventes en raison de la baisse des captures de chinchard d'Europe et de maquereau.

Table 2. **FEVRIER: BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Février 2017		Février 2018		Février 2019		Évolution depuis février 2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.463	5,24	1.042	4,42	1.123	4,52	8%	2%
DK	18.739	31,25	19.259	24,70	20.694	21,75	7%	-12%
EE	6.110	1,22	4.859	0,96	4.894	0,90	1%	-6%
FR	16.063	53,17	14.944	49,56	16.615	53,02	11%	7%
IT	5.895	22,36	4.353	17,92	5.389	22,67	24%	27%
LV	6.568	1,32	5.375	1,01	5.172	0,88	-4%	-12%
LT	140	0,19	258	0,24	108	0,13	-58%	-48%
NL	9.115	21,05	30.195	42,05	19.668	30,56	-35%	-27%
NO	303.156	283,76	386.370	291,31	264.852	216,77	-31%	-26%
PL	11.260	3,39	16.169	4,65	12.330	3,16	-24%	-32%
PT	4.309	13,49	4.822	12,64	6.794	16,20	41%	28%
SE	6.627	4,32	19.748	7,92	26.857	8,88	36%	12%
UK	23.412	45,97	11.792	23,40	20.073	42,55	70%	82%

Source : EUMOFA (mise à jour 25.4.2019.) ; les données de volume sont déclarées en poids net.

\*Les données de volumes sont déclarées en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (Epv) pour la Norvège. Les prix sont indiqués en EUR/kg (hors TVA).

Pour la Norvège, elles sont exprimées en EUR/kg de poids vif. \*\*Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports (environ 50% du total des débarquements).

Les données les plus récentes disponibles dans EUMOFA sur les premières ventes hebdomadaires (jusqu'à la semaine 20-2019) peuvent être consultées [ici](#).

Les données les plus récentes disponibles dans EUMOFA sur les premières ventes mensuelles de mars 2019 peuvent être consultées [ici](#).

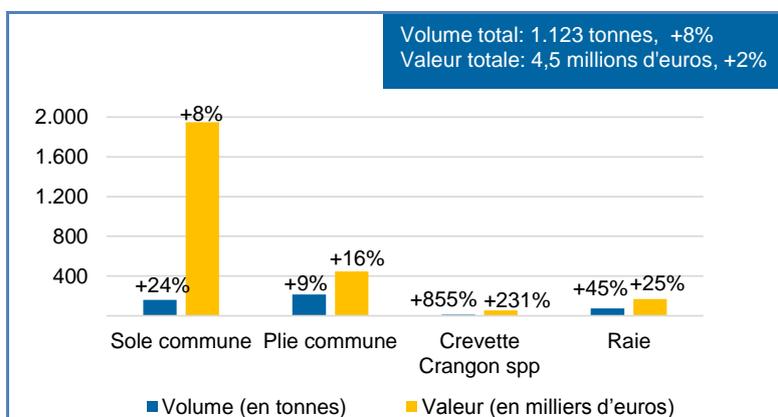
### 1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, sur la période **janvier-février 2019**, les principales espèces qui ont contribué à la baisse globale de la valeur et du volume des premières ventes (toutes deux en baisse de 6 %) par rapport à la même période en 2018 étaient la coquille Saint-Jacques, la seiche et la plie commune. En **février 2019**, la valeur et le volume ont tous deux augmenté par rapport à février 2018. La sole commune, la plie commune, la crevette *Crangon* spp. et la raie sont les principales espèces responsables de ces tendances. Parmi les espèces les plus valorisées, le prix moyen de la seiche a baissé de 29% pour atteindre 3,19 EUR/kg.

 Au **Danemark**, sur la période **janvier-février 2019**, la valeur des premières ventes a légèrement baissé de 1%, tandis que le volume a augmenté de 12% par rapport à la même période en 2018. En **février 2019**, les premières ventes ont diminué en valeur, mais ont augmenté en volume par rapport à février 2018. La baisse de la valeur est surtout attribuable à la crevette nordique, alors que le volume a augmenté en raison des approvisionnements élevés de hareng et de palourde. Les prix moyens de la crevette nordique ont augmenté de façon remarquable (+68 %), ce qui est lié à la diminution du volume.

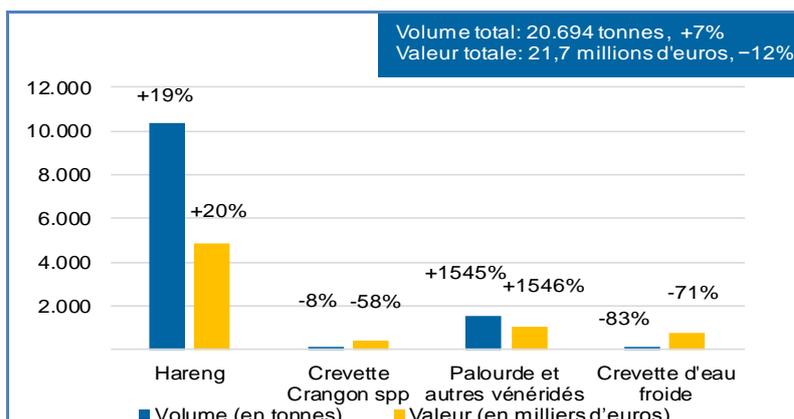
 En **Estonie**, en **janvier-février 2019**, le sprat a été la principale espèce à l'origine de la baisse de 2 % de la valeur globale des premières ventes, tandis que le hareng a entraîné une hausse de 4 % du volume global, par rapport à la même période en 2018. Les mêmes espèces, ainsi que la sandre, sont responsables d'évolutions similaires pour l'ensemble des premières ventes en **février 2019** par rapport à février 2018. Le prix moyen du hareng est resté stable, tandis que celui du sprat a baissé de 11% pour atteindre 0,16 EUR/kg, bien que son volume ait diminué de 13%.

Figure 1. PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, FÉVRIER 2019



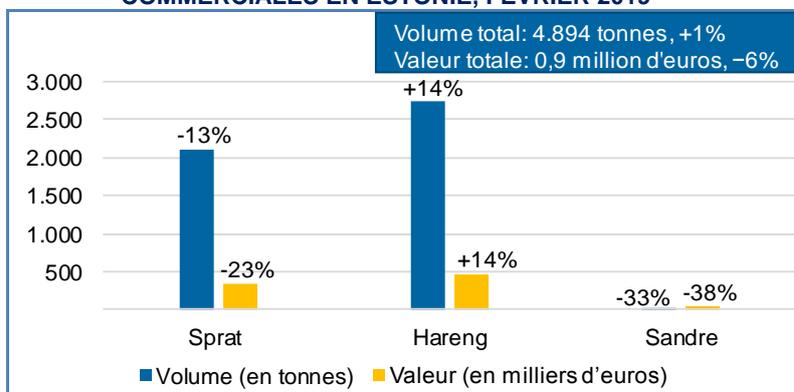
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 2. PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, FÉVRIER 2019



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.01.2019).

Figure 3. PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, FÉVRIER 2019



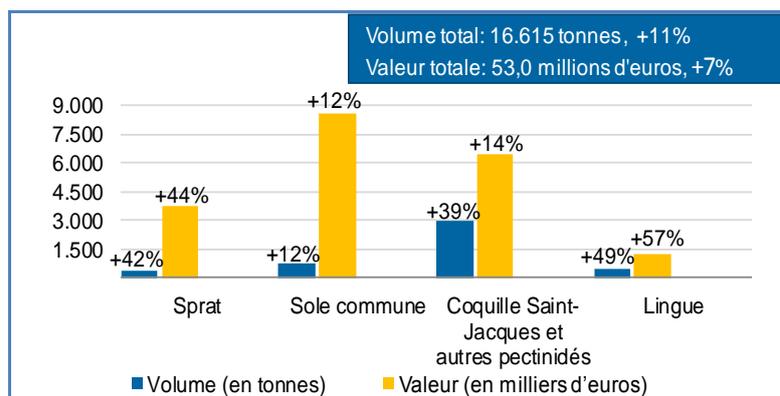
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 En **France**, sur la période **janvier-février 2019**, les premières ventes ont progressé de 2% en valeur et de 9% en volume par rapport à janvier-février 2018. Le calmar et la sole commune en valeur, ainsi que le hareng en volume, ont été les principaux responsables des augmentations des premières ventes. En **février 2019**, le calmar, la sole commune, la coquille Saint-Jacques, la lingue, le hareng et la sardine ont été les principales espèces à l'origine des augmentations globales des premières ventes par rapport à février 2018. Parmi les espèces les plus valorisées, les prix ont baissé pour la coquille Saint-Jacques (-18%, à 2,17 EUR/kg) et la sardine (-47%, à 0,69 EUR/kg).

 En **Italie**, sur la période **janvier-février 2019** par rapport à la même période en 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 11 % et 3 %, respectivement, principalement en raison de l'anchois et de la seiche. En **février 2019**, les premières ventes ont augmenté en valeur et en volume par rapport à février 2018. L'anchois, la seiche, le merlu et le poulpe sont les principales espèces qui ont contribué à ces augmentations. Parmi les principales espèces, les prix moyens ont augmenté pour l'anchois (+20% à 2,36 EUR/kg) et baissé pour la seiche (-18% à 7,43 EUR/kg).

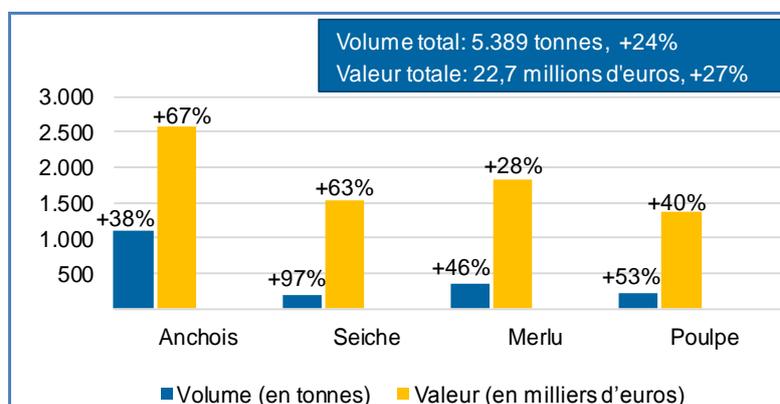
 En **Lettonie**, sur la période **janvier-février 2019**, le sprat a été l'un des principaux responsables de la baisse de la valeur et du volume des premières ventes (-11% et -5%, respectivement) par rapport à l'année précédente. En **février 2019**, les premières ventes ont diminué par rapport à février 2018. Les principaux facteurs à l'origine de ce changement ont été la baisse de l'approvisionnement de sprat, de cabillaud et de flet d'Europe. L'augmentation du volume de hareng, deuxième espèce d'importance en termes de premières ventes, n'a pas compensé la tendance générale, mais son prix moyen a baissé de 17 % pour atteindre 0,17 EUR/kg. Le prix du sprat a légèrement augmenté (+1%) à 0,17 EUR/kg.

Figure 4. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, FEVRIER 2019**



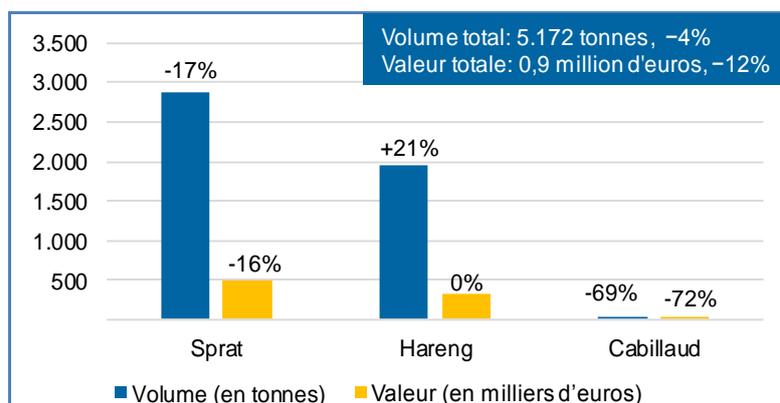
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 5. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPECES COMMERCIALES EN ITALIE, FEVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 6. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, FÉVRIER 2019**



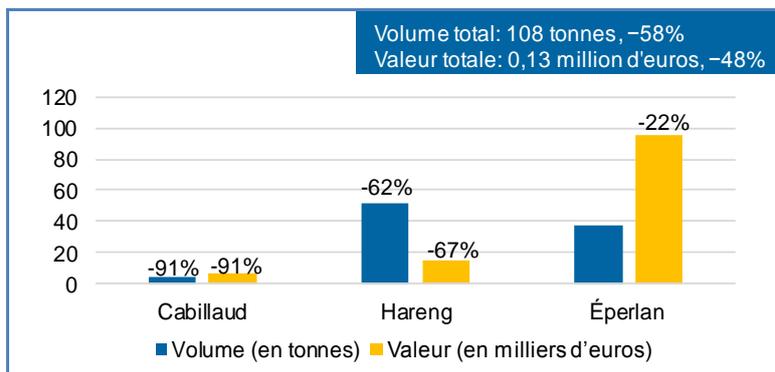
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 En **Lituanie**, sur la période **janvier-février 2019**, les premières ventes ont baissé en valeur et en volume de 39% et 46%, respectivement, entre janvier et février 2018. C'est surtout le cabillaud et l'éperlan qui ont été à l'origine de ce phénomène. En **février 2019**, les premières ventes ont fortement baissé à partir de février 2018 en raison du cabillaud, du hareng et de l'éperlan. Le prix moyen du cabillaud est resté relativement stable, tandis que celui du hareng a baissé de 13 %, pour atteindre 0,30 EUR/kg. Parmi les autres principales espèces, le prix de l'éperlan a augmenté de 13% pour atteindre 2,52 EUR/kg.

 Aux **Pays-Bas**, sur la période **janvier-février 2019**, les premières ventes ont baissé de 19% en valeur et de 27% en volume par rapport à janvier-février 2018. Les espèces les plus responsables de ces diminutions sont les petits pélagiques comme le hareng, le maquereau et le chinchard d'Europe. En **février 2019**, des tendances à la baisse similaires se sont poursuivies par rapport à février 2018 pour la même espèce. Parmi les espèces les plus valorisées, le prix moyen de la plie commune a augmenté de 5% à 2,25 EUR/kg, tandis que celui des petits pélagiques n'a pas changé de manière significative.

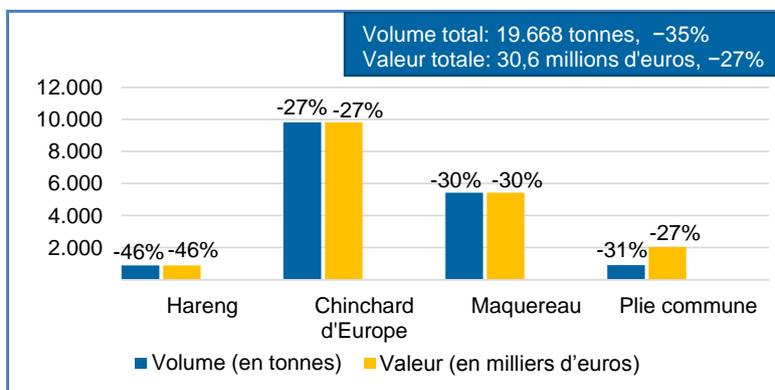
 En **Norvège**, sur la période **janvier-février 2019**, les premières ventes ont diminué de 7% en valeur et de 13% en volume par rapport à la même période en 2018. Les principales causes de ces diminutions ont été diverses espèces de petits pélagiques, le cabillaud et l'églefin. En **février 2019** par rapport à février 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué pour la même espèce ainsi que pour le maquereau et le lieu noir. Le prix du maquereau a augmenté de 27% pour atteindre 1,36 EUR/kg et celui de l'églefin a baissé de 12% pour atteindre 1,29 EUR/kg.

Figure 7. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, FEVRIER 2019**



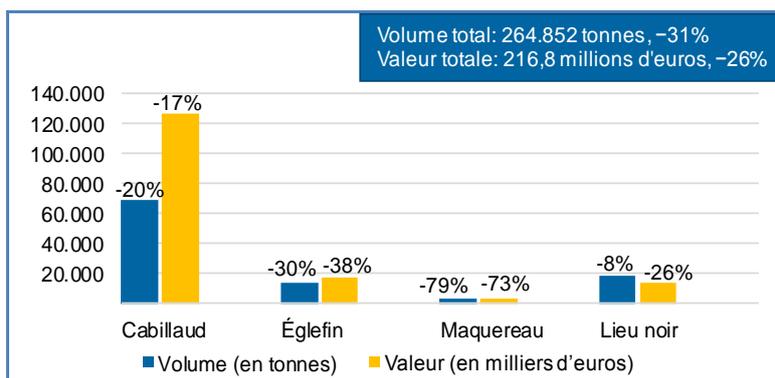
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 8. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, FEVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

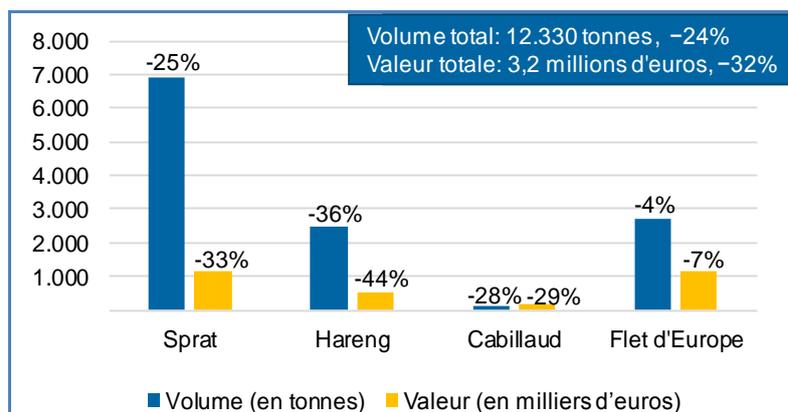
Figure 9. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVEGE, FEVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Les données relatives aux volumes sont exprimées en équivalent-poids vif (Epv). Les prix sont exprimés en EUR/kg de poids vif.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 En **Pologne**, sur la période **janvier-février 2019**, les premières ventes ont diminué de 33% en valeur et de 27% en volume par rapport à la même période en 2018. Cette baisse est principalement attribuable au sprat, au hareng et à la truite. En **février 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont poursuivi une tendance à la baisse par rapport à février 2018, principalement en raison des mêmes espèces, ainsi que du flet d'Europe et du cabillaud. La plupart des espèces clés ont enregistré des baisses de leur prix moyen, le hareng et la truite étant les plus touchés (-12 %).

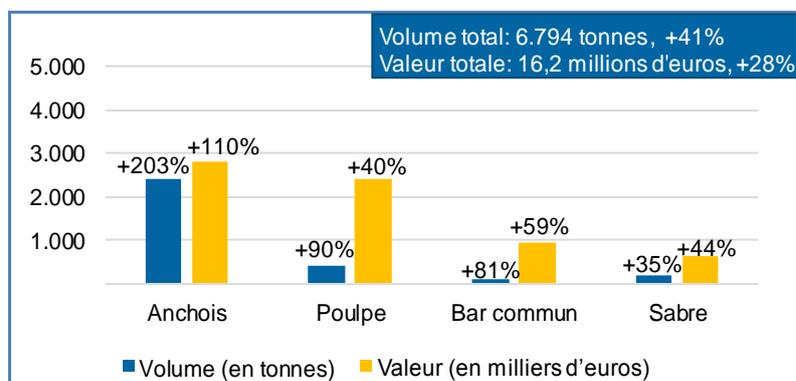
Figure 10. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, FÉVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 Au **Portugal**, sur la période **janvier-février 2019**, la valeur des premières ventes a augmenté de 21 %, tandis que leur volume a augmenté de 26 % par rapport à la même période en 2018. Cette croissance est principalement attribuable au poulpe, à l'anchois et à la palourde. En **février 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont continué d'augmenter par rapport à février 2018, principalement en raison de l'anchois, du poulpe, du bar commun et du sabre. L'anchois et le poulpe ont enregistré des baisses de leur prix moyen de respectivement 31 % et 26 % en raison de l'augmentation de l'approvisionnement.

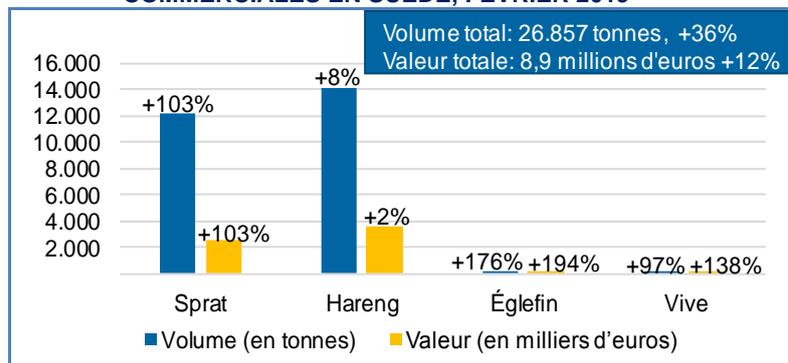
Figure 11. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN PORTUGAL, FÉVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 En **Suède**, la baisse de la valeur (-12%) et du volume (-1%) des premières ventes sur la période **janvier-février 2019** par rapport à la même période en 2018 s'explique principalement par une baisse de l'offre de hareng en janvier 2019. En **février 2019**, la valeur et le volume ont augmenté par rapport à février 2018. Ceci a été causé par deux petites espèces pélagiques, à savoir le hareng et le sprat. Le prix moyen du hareng a baissé de 6 %, passant à 0,25 EUR/kg, tandis que celui du hareng a augmenté de 20 %, passant à 0,27 EUR/kg.

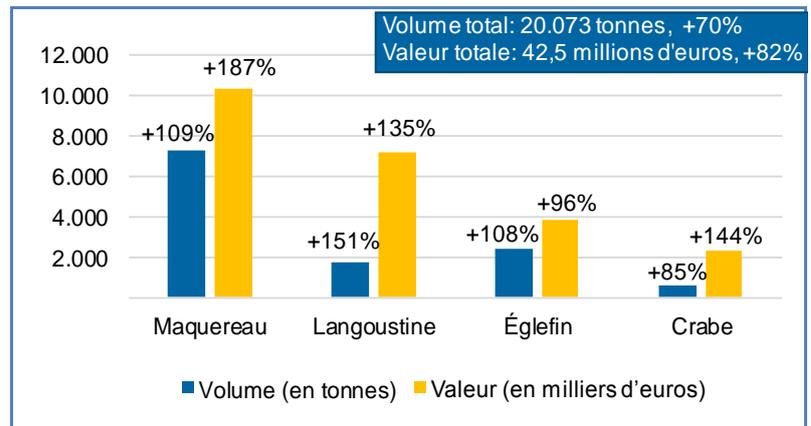
Figure 12. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUEDE, FÉVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

 Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-février 2019**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 38 % et 10 %, respectivement, par rapport à la même période en 2018. L'augmentation de la valeur a été principalement causée par le maquereau, tandis que le volume a augmenté grâce à l'églefin et la langoustine. En **février 2019**, la hausse des premières ventes de maquereau et de langoustine a entraîné une augmentation globale des premières ventes à partir de février 2018. L'églefin, le cabillaud et le calmar sont d'autres espèces contributives. Le prix moyen a augmenté pour le maquereau (+38% à 1,41 EUR/kg) et le crabe (+32% à 3,53 EUR/kg).

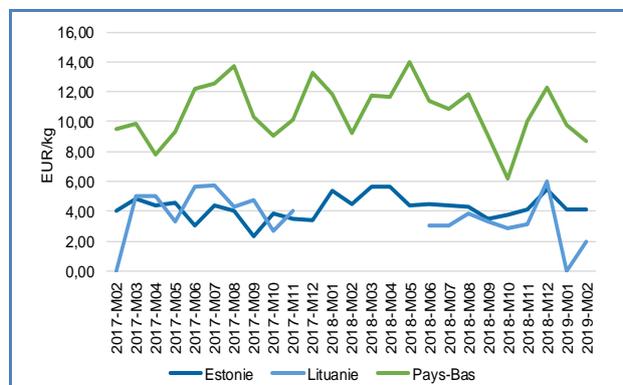
Figure 13. **PREMIERES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, FÉVRIER 2019**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.  
Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

## 1.4 Comparaison des prix en première vente d'espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

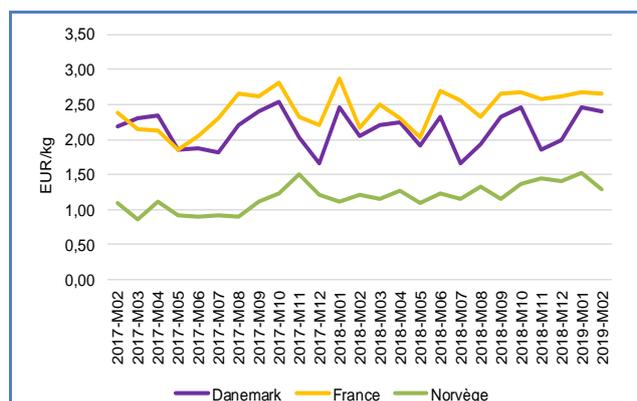
Figure 14. PRIX EN PREMIERE VENTE DU SANDRE EN ESTONIE, EN LITUANIE ET AUX PAYS-BAS



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Les premières ventes de **sandre** dans l'UE ont lieu principalement en **Estonie**, en **Lituanie** et aux **Pays-Bas**, qui sont trois des principaux pays qui, ensemble, ont représenté 89 % du volume de 2018 des pays déclarants. Le prix moyen en première vente en **février 2019** était de : 4,11 EUR/kg en Estonie (en hausse de 0,4% à partir de janvier 2019 mais en baisse de 7,3% à partir de février 2018) : 2,00 EUR/kg en Lituanie (les premières ventes lituaniennes sont sporadiques et donc en baisse de 66,7% par rapport au mois de décembre 2018, et de 63,6% par rapport à avril 2018) : 8,68 EUR/kg aux Pays-Bas (en baisse de 10,8% par rapport à janvier 2019 et de 6,4% par rapport à un an auparavant).

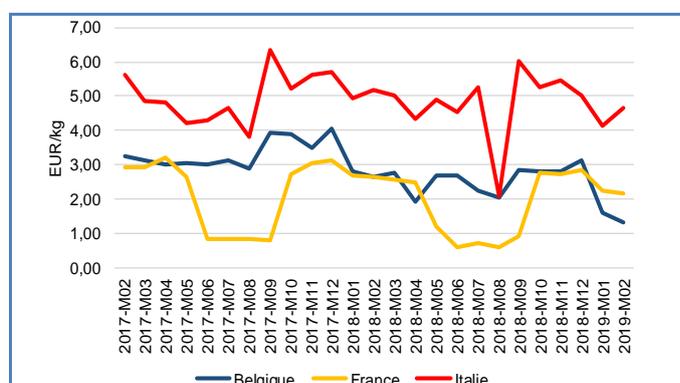
Figure 15. PRIX EN PREMIERE VENTE DE L'EGLEFIN AU DANEMARK, EN FRANCE ET EN NORVEGE



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

En Europe, les premières ventes d'**églefin** ont lieu dans de nombreux pays du Nord, et le **Danemark**, la **France** et la **Norvège**, représentaient 85 % du volume déclaré en 2018. Le prix moyen en première vente en **février 2019** était de 2,39 EUR/kg au Danemark (en légère baisse de 2,6% par rapport à janvier 2019 mais en hausse de 17,3% par rapport à février 2018) : 2,65 EUR/kg en France (en baisse de 1,1% par rapport au mois précédent mais en hausse de 22% par rapport au même mois en 2018), 1,29 EUR/kg en Norvège (en baisse de 15,1% par rapport à janvier 2019, en hausse de 6,9% par rapport à février 2018). La Norvège est de loin le premier marché de première vente parmi les pays déclarants, et le prix moyen sur la période considérée a suivi une tendance à la hausse, les volumes ayant généralement diminué. Les prix au Danemark et en France sont plus élevés qu'en Norvège et se suivent de près : ils ont également suivi une tendance générale à la hausse sur la période observée.

Figure 16. PRIX EN PREMIERE VENTE DES COQUILLES SAINT-JACQUES EN BELGIQUE, EN FRANCE ET EN ITALIE



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Les premières ventes de **coquilles Saint-Jacques** en **Belgique**, en **France** et en **Italie** ont représenté 57 % des premières ventes en 2018. La France réalise la majorité des premières ventes sur ces trois marchés. Le prix moyen de première vente en **février 2019** était de : 1,30 EUR/kg en Belgique (en baisse de 18,5% par rapport à janvier 2019 et de 51,5% par rapport à février 2018) : 2,17 EUR/kg en France (en baisse de 3,6% par rapport au mois précédent et de 18,1% par rapport au même mois en 2018) : 4,66 EUR/kg en Italie (en hausse de 12,8% par rapport à janvier 2019 mais en baisse de 10% par rapport à février 2018). Le volume est fortement saisonnier, atteignant son niveau le plus bas entre juillet et septembre chaque année, mais c'est aussi à ce moment que les prix sont les plus bas.

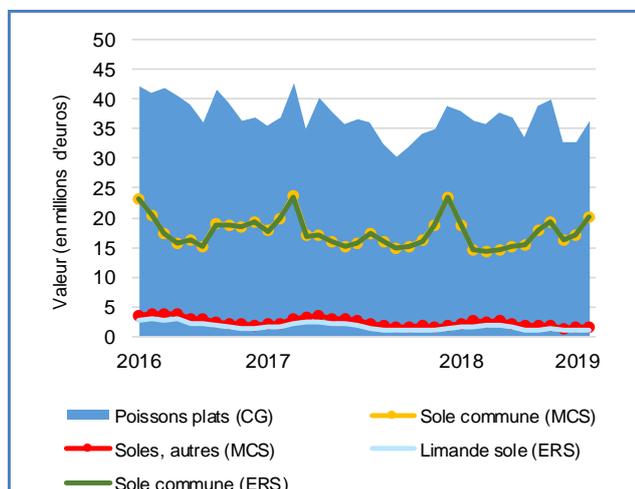
## 1.5. Groupe de produits du mois : poissons plats

Le groupe de produits des **poissons plats** (CG) s'est classé au 2<sup>ème</sup> rang en valeur et au 4<sup>ème</sup> rang en volume parmi les 10 CG vendus au stade de la première vente en février 2019<sup>2</sup>. Les premières ventes ont atteint 36,4 millions d'euros et 10.149 tonnes, restant stables en valeur et diminuant de près d'un quart en volume à partir de février 2018. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée des poissons plats a été enregistrée en mars 2017, avec environ 43 millions d'euros.

Le groupe des poissons plats comprend 13 principales espèces commerciales (MCS) : flétan de l'Atlantique, barbue, sole commune, limande, flet d'Europe, plie commune, flétan noir, cardine, turbot, autres poissons plats, autres flets, autres plies et autres soles.

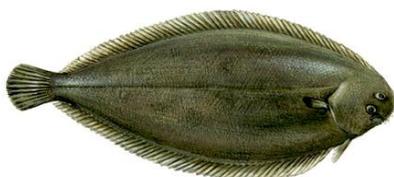
Au niveau des espèces (ERS), la sole commune et la limande-sole représentaient 60 % de la valeur totale des premières ventes (57 % et 3 %, respectivement) des espèces de poissons plats en février 2019<sup>3</sup>.

Figure 17. COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AUX NIVEAUX DE GROUPES DE PRODUITS DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DE LA NOMENCLATURE (ERS) DANS LES PAYS DECLARANTS



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).  
\*Norvège exclue des analyses.

## 1.6. Zoom sur la sole commune



**La sole commune** (*Solea solea*) est une espèce du groupe des poissons plats appartenant à la famille des Soleidae. Elle est distribuée dans l'Atlantique de l'Est, la mer du Nord, l'ouest de la Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire. Elle vit dans les eaux plus profondes en hiver, mais il vient également dans les eaux peu profondes pour se nourrir et frayer lorsque le temps se réchauffe au printemps et en été. La sole fraie d'avril à juin dans le sud de la mer du Nord, de mai à juin au

large des côtes de l'Irlande et du sud de l'Angleterre, et en février en Méditerranée<sup>4</sup>.

La sole est capturée à l'aide de chaluts à perche et à panneaux, qui capturent également la plie, le cabillaud, les raies, la barbue, le turbot et la baudroie. Elle est également capturée par les fileyeurs ciblant la sole. La pêche de la sole dans l'UE est réglementée par des plans de gestion à long terme des stocks de la mer du Nord, du golfe de Gascogne et de la Manche occidentale<sup>5</sup>.

La taille de commercialisation de la sole commune est fixée par le règlement (UE) 2406/96 du Conseil<sup>6</sup>. L'espèce fait l'objet d'un plan pluriannuel de pêche qui comprend des totaux admissibles des captures (TAC) en mer du Nord<sup>7</sup>, dans le golfe de Gascogne<sup>8</sup> et en Manche occidentale<sup>9</sup>.

<sup>2</sup> Le tableau 1.2 de l'annexe contient davantage de données sur les groupes de produits.

<sup>3</sup> Le classement des principales espèces commerciales du groupe de produits des poissons plats figure au tableau 1.3 de l'annexe.

<sup>4</sup> <http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=525&AT=sole>

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/sole\\_and\\_plaice](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/sole_and_plaice)

<sup>6</sup> RÈGLEMENT (UE) 2406/96 DU CONSEIL <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=FR>

<sup>7</sup> RÈGLEMENT (CE) No 676/2007 DU CONSEIL <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:157:0001:0006:FR:PDF>

<sup>8</sup> RÈGLEMENT (CE) No 388/2006 DU CONSEIL <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32006R0388:FR:NOT>

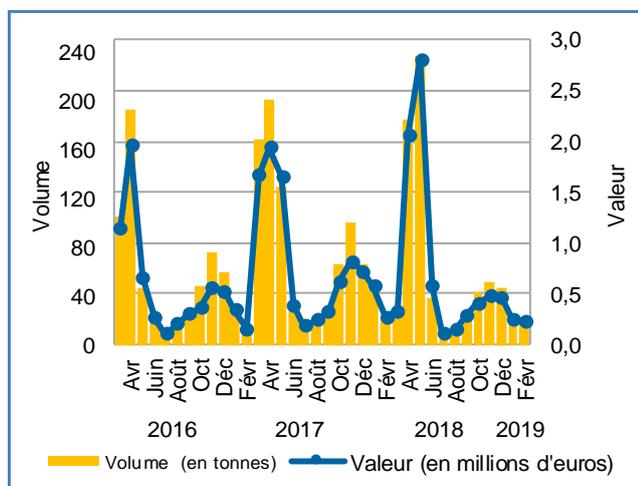
<sup>9</sup> RÈGLEMENT (CE) No 509/2007 DU CONSEIL <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32007R0509:FR:NOT>

## Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période janvier-février 2019, les premières ventes de sole commune ont diminué de 44% en valeur et de 40% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à 2017, la valeur a diminué de 5 % et le volume de 11 %. Parmi les espèces de poissons plats vendues en février 2019, la sole commune représentait 5 % de la valeur des premières ventes et 1 % du volume, alors que, à titre de comparaison, la sole commune représentait 11 % de la valeur et 3 % du volume des poissons plats en 2018. Février est l'un des mois où les premières ventes sont les plus faibles en raison du caractère saisonnier de la pêche de la sole.

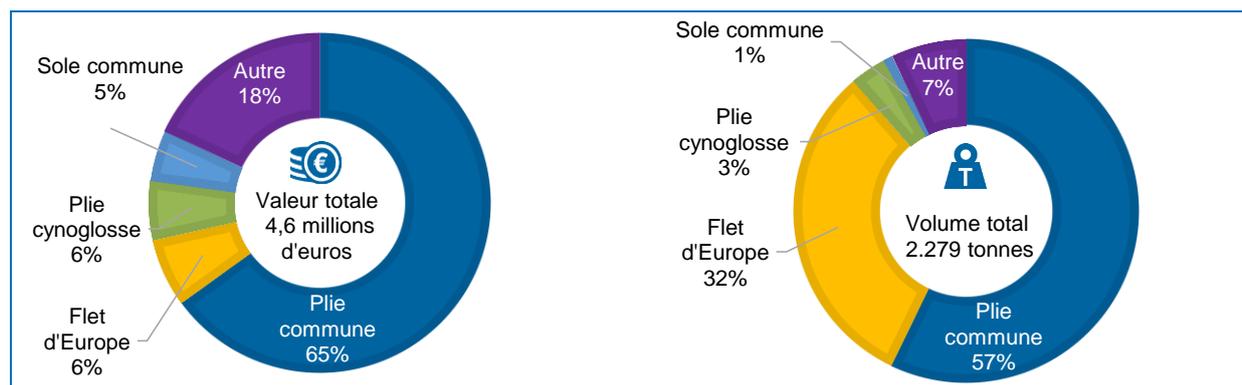
Les ports les plus importants pour la sole commune en termes de valeur sont Thyborøn, Hvide Sande et Thorsminde sur la côte de la mer du Nord.

Figure 18. SOLE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 19. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES D'ESPECES DE POISSONS PLATS (ERS) AU DANEMARK, EN VALEUR ET EN VOLUME, FEVRIER 2019

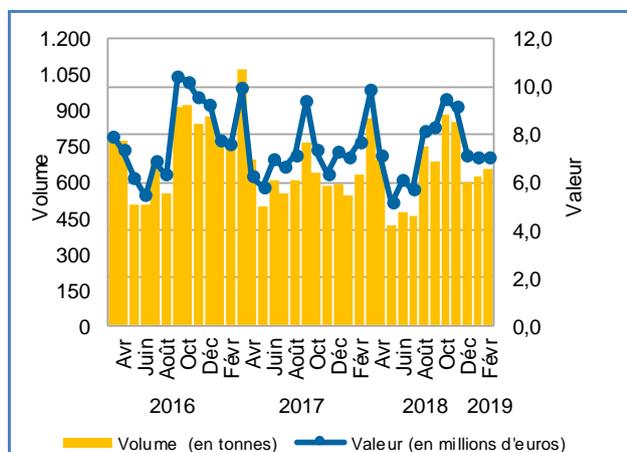


Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Aux **Pays-Bas**, sur la période janvier-février 2019, les premières ventes de sole commune ont diminué de 4% en valeur, bien que le volume ait augmenté de 8% par rapport à janvier-février 2018. Cela s'explique par une baisse moyenne des prix de 11 %. Par rapport à janvier-février 2017, la valeur des premières ventes a baissé de 8%, tandis que les volumes ont baissé de près de 20%. Parmi les espèces de poissons plats vendues en février 2019, la sole commune représente 63 % de la valeur totale et 30 % du volume. A titre de comparaison, la sole commune représentait 54 % de la valeur et 25 % du volume des poissons plats en 2018.

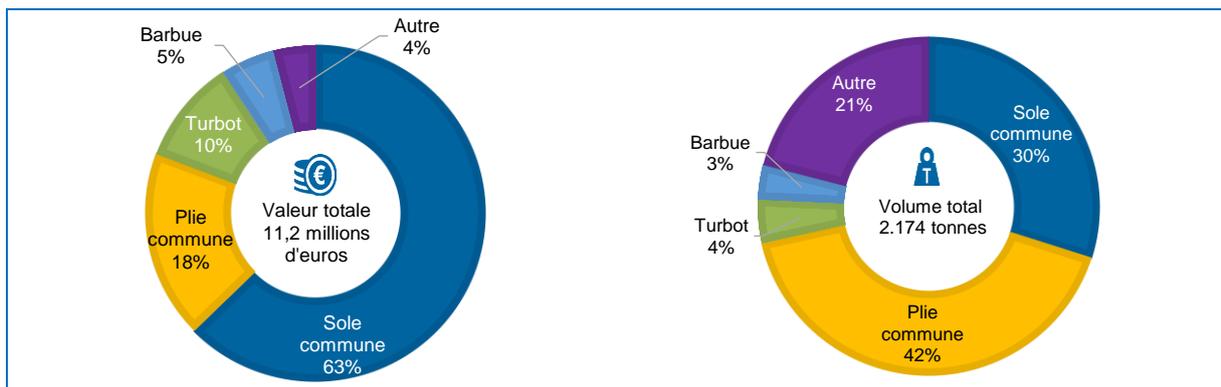
IJmuiden/Velsenis, Urk, Scheveningen, Vlissingen et Stellendam sont les ports de pêche hollandais où la majorité des premières ventes de sole commune ont lieu.

Figure 20. SOLE COMMUNE: PREMIÈRES VENTES AUX PAYS-BAS



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 21. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES D'ESPECES DE POISSONS PLATS (ERS) AUX PAYS-BAS, VALEUR ET VOLUME, FEVRIER 2019

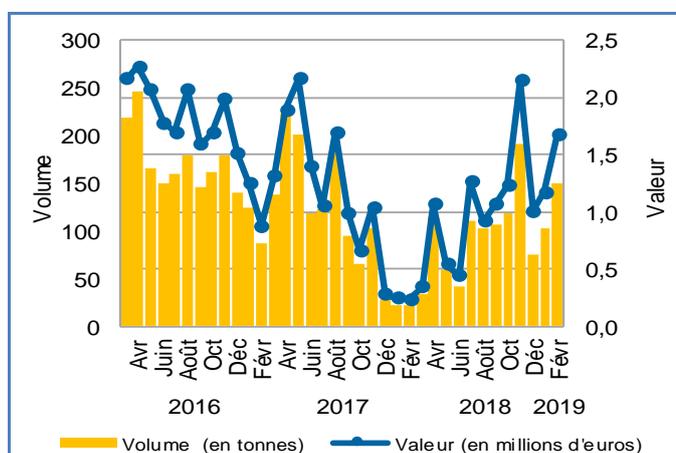


Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Au **Royaume-Uni**, sur la période janvier-février 2019, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de 245 % et de 238 %, respectivement, par rapport à la même période en 2018. Par rapport à 2017, les tendances ont évolué dans la direction opposée, la valeur et le volume en 2019 étant respectivement inférieurs de 22 % et de 30 %. Parmi les espèces de poissons plats vendues en février 2019, la sole commune représente 22 % de la valeur totale et 8 % du volume. A titre de comparaison, la sole commune représentait 32 % de la valeur et 12 % du volume des poissons plats en 2018.

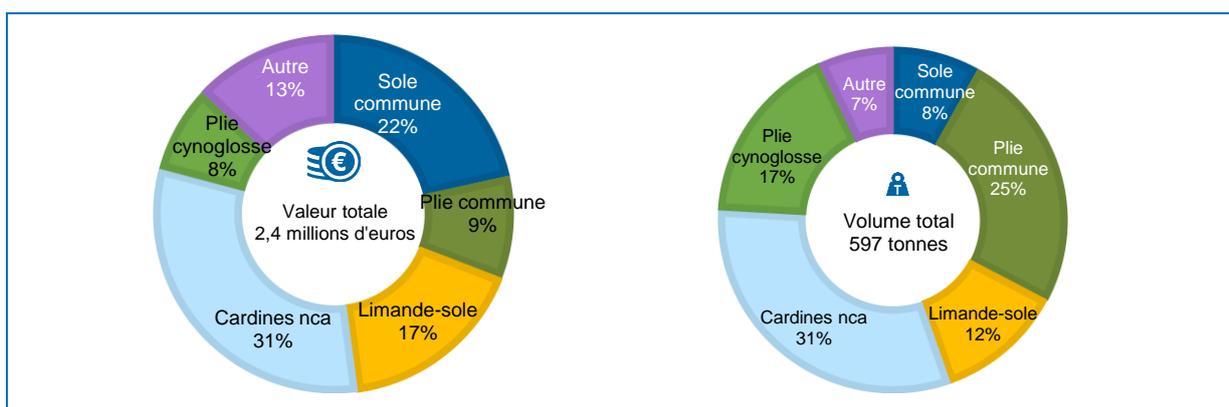
Les principaux ports pour les premières ventes de sole commune sont Brixham et Milford Haven sur la côte de la mer Celtique.

Figure 22. SOLE COMMUNE: PREMIÈRES VENTES AU ROYAUME-UNI



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

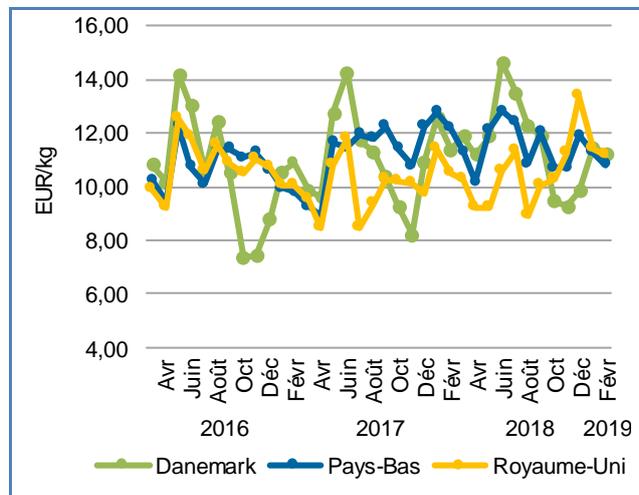
Figure 23. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES D'ESPECES DE POISSONS PLATS (ERS) AU ROYAUME-UNI, EN VALEUR ET EN VOLUME, FÉVRIER 2019



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

## Évolution des prix

Figure 24. SOLE COMMUNE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNES



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

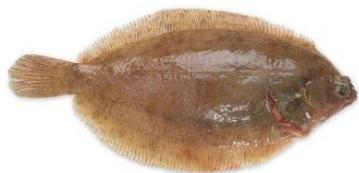
Au cours de la période de 36 mois observée (mars 2016-février 2019), le prix moyen le plus élevé de la sole commune a été enregistré aux Pays-Bas (11,17 EUR/kg), soit 1% de plus qu'au Danemark (11,03 EUR/kg) et 7% de plus que le prix au Royaume-Uni (10,46 EUR/kg).

Au **Danemark**, en février 2019, le prix moyen en première vente de la sole commune (11,22 EUR/kg) a baissé de 2 % par rapport à la même période en 2018, mais il a augmenté de 4 % par rapport à 2017. Le prix moyen a culminé en juin 2018 à 14,62 EUR/kg pour 39 tonnes débarquées. Au cours des 36 derniers mois, le prix était le plus bas en mai 2016, à 7,39 EUR/kg pour 48 tonnes. L'approvisionnement en sole commune est le plus élevé au printemps (avril-mai), au moment du frai.

Aux **Pays-Bas**, le prix moyen de 10,82 EUR/kg en février 2019 était le plus bas parmi les pays étudiés. Le prix a diminué de 10 % par rapport à février 2018, mais a augmenté de 10 % par rapport à février 2017. Le prix moyen le plus élevé a été enregistré en juin 2018 avec 477 tonnes vendues à 12,82 EUR/kg, tandis que le prix le plus bas a été enregistré en avril 2017 avec 8,90 EUR/kg pour 698 tonnes.

Au **Royaume-Uni** en février 2019, le prix moyen (10,72 EUR/kg) était en hausse de 2% par rapport à février 2018, et de 6% par rapport à la même période en 2017. Au cours des 36 derniers mois, le prix le plus bas (8,48 EUR/kg) a été enregistré en avril 2017, lorsque 223 tonnes de sole commune ont été vendues. Le prix le plus élevé à 13,36 EUR/kg a été atteint en décembre 2018, lorsque l'offre était rare.

## 1.7. Zoom sur la limande-sole



La limande-sole (*Microstomus kitt*) est un poisson plat qui appartient à la famille des Pleuronectidae. C'est un poisson benthique aux yeux droits, originaire de l'Atlantique du nord-est, de la mer Blanche et de l'Islande jusqu'au golfe de Gascogne, qui vit sur une large variété de fonds marins : boue et sable, gravier et même sols rocheux, à des profondeurs de 20 à 200 m, particulièrement sur les bancs offshore. Elle se nourrit principalement de divers petits invertébrés. Elle fraie au printemps et en été à des profondeurs de 100 m. La maturité sexuelle commence à l'âge de 3-4 ans (mâles), et de 4-

6 ans (femelles), et elle peut vivre 17 ans<sup>10</sup>. Les adultes peuvent atteindre une longueur de corps de 70 cm et un poids de 3 kg.

Il s'agit d'un poisson modérément important pour la consommation, capturé principalement au printemps et en été dans les pêcheries multispécifiques telles que les chaluts à panneaux<sup>11</sup>. Les techniques de pêche les plus courantes sont le "chalutage de fond démersal" et le "chalutage de fond à petits poissons plats (flet, sole)". La limande-sole revêt une importance économique considérable pour la pêche dans le sud-ouest de l'Angleterre. La limande-sole est commercialisée fraîche et congelée et consommée cuite à la vapeur, frite, grillée, au four à micro-ondes ou au four<sup>12</sup>.

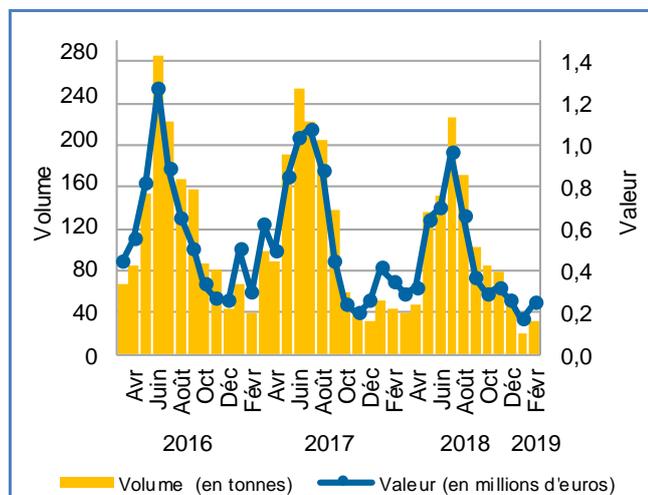
La Commission européenne a fixé une norme minimale de commercialisation pour la limande-sole à 180 g/25 cm, de sorte qu'elle ne peut être commercialisée que si son poids est supérieur ou égal à ce poids<sup>13</sup>.

### Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période janvier-février 2019, les premières ventes de limande-sole ont chuté de près de la moitié en valeur et en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à la période observée en 2017, l'ensemble des premières ventes est également en baisse de 49% en valeur et de 51% en volume. La limande-sole représente 5 % de la valeur et 1 % du volume des espèces de poissons plats vendues en première vente en février 2019. À titre de comparaison, la limande-sole représentait 7 % de la valeur et 4 % du volume des poissons plats en 2018. Février est le mois où les premières ventes sont parmi les plus faibles en raison du caractère saisonnier de la pêche de la limande-sole.

Les principaux ports pour les premières ventes de limande-sole étaient Thyborøn, Hvide Sande et Hanstholm sur la côte de la mer du Nord.

Figure 25. LIMANDE-SOLE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

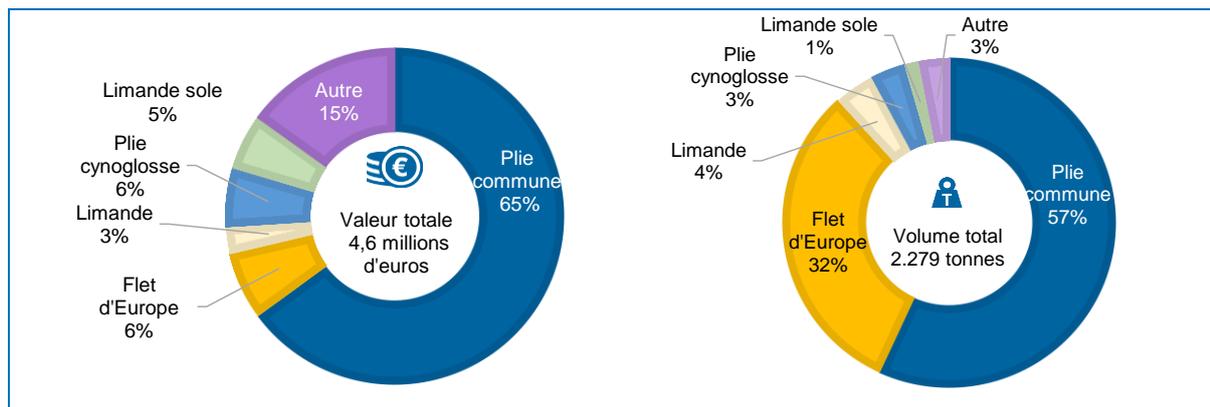
<sup>10</sup> <https://www.fishbase.in/summary/Microstomus-kitt.html>

<sup>11</sup> [https://www.fishsource.org/stock\\_page/1489](https://www.fishsource.org/stock_page/1489)

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3363/en>

<sup>13</sup> RÉGLEMENT (CE) No 2406/96 DU CONSEIL <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=GA>

Figure 26. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES D'ESPECES DE POISSONS PLATS (ERS) AU DANEMARK, EN VALEUR ET EN VOLUME, FEVRIER 2019

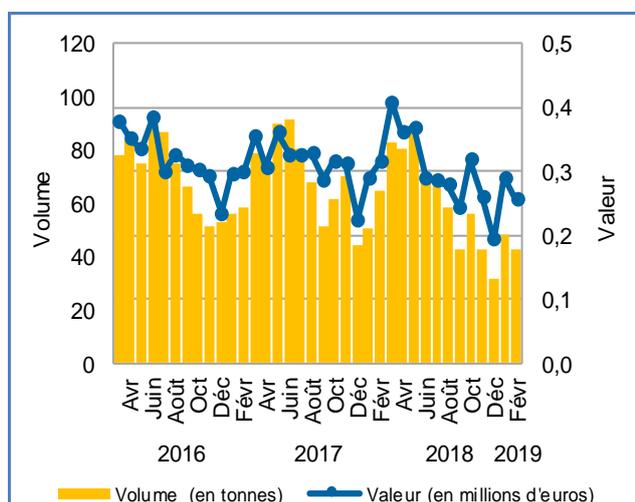


Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

En France, sur la période janvier-février 2019, les premières ventes de limande-sole ont baissé de 9% en valeur et de 21% en volume par rapport à la même période en 2018. Par rapport à la même période en 2017, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué d'environ le même niveau qu'au cours de la période de référence de 2018. La limande-sole représente 2 % de la valeur et 3 % du volume des espèces de poissons plats vendues en première vente en février 2019. À titre de comparaison, la limande-sole représentait 4 % de la valeur et 7 % du volume des poissons plats en 2018.

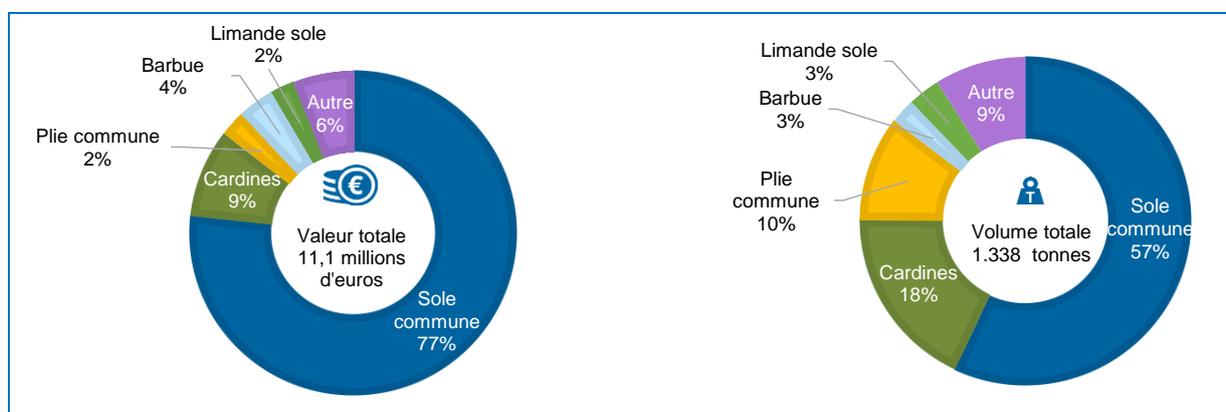
Le port du Guilvinec sur la côte du golfe de Gascogne et Erquy en mer Celtique, sont les principaux ports pour les premières ventes de limande-sole.

Figure 27. LIMANDE-SOLE : PREMIERES VENTES EN FRANCE



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 28. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES D'ESPECES DE POISSONS PLATS (ERS) EN FRANCE, EN VALEUR ET EN VOLUME, FEVRIER 2019

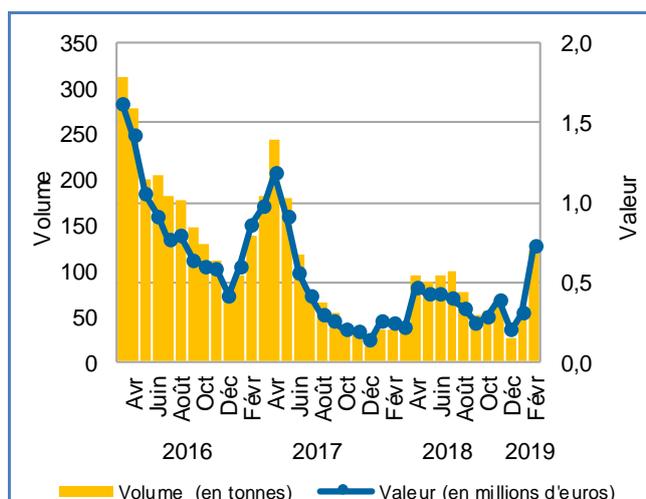


Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Le **Royaume-Uni** a enregistré les plus fortes premières ventes de limande-sole parmi les pays étudiés. En général, l'hiver est la période où l'offre de limande-sole est la plus faible. Néanmoins, sur la période janvier-février 2019, les premières ventes de limande-sole ont augmenté de 53 % en valeur et de 74 % en volume par rapport à janvier-février 2018. En revanche, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué d'environ la moitié par rapport à la même période en 2017. En ce qui concerne les poissons plats, la part de la limande-sole représente 17 % de la valeur et 12 % du volume en février 2019. À titre de comparaison, la limande-sole représentait 12 % de la valeur et 9 % du volume des poissons plats en 2018. Février est le mois où les premières ventes sont parmi les plus faibles en raison du caractère saisonnier de la pêche de la limande-sole.

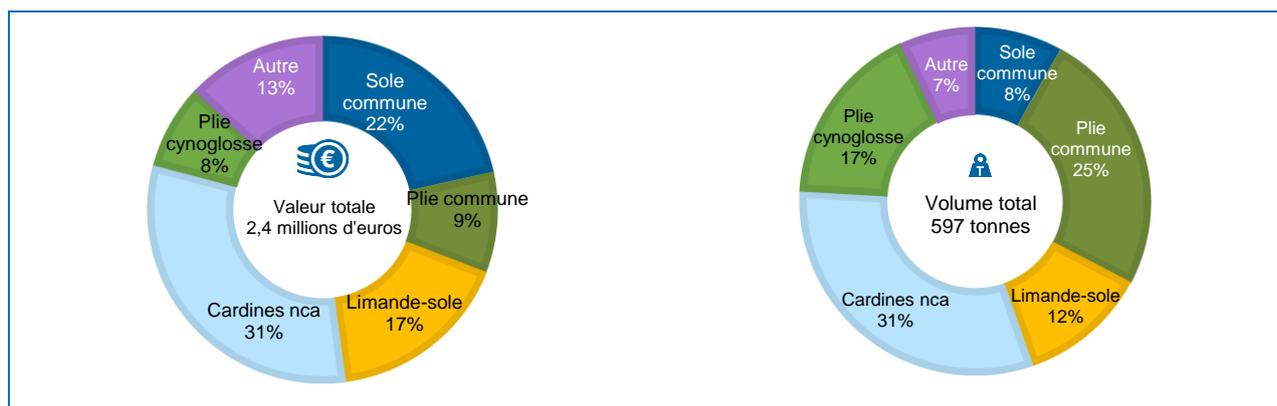
Peterhead et Scalloway, sur la côte de la mer du Nord, ont été les ports les plus importants pour les premières ventes de limande-sole au Royaume-Uni.

Figure 29. **LIMANDE-SOLE : PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

Figure 30. **COMPARAISON DES PREMIERES VENTES DE POISSONS PLATS (ERS) AU ROYAUME-UNI, VALEUR ET VOLUME, FEVRIER 2019**



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

## Évolution des prix

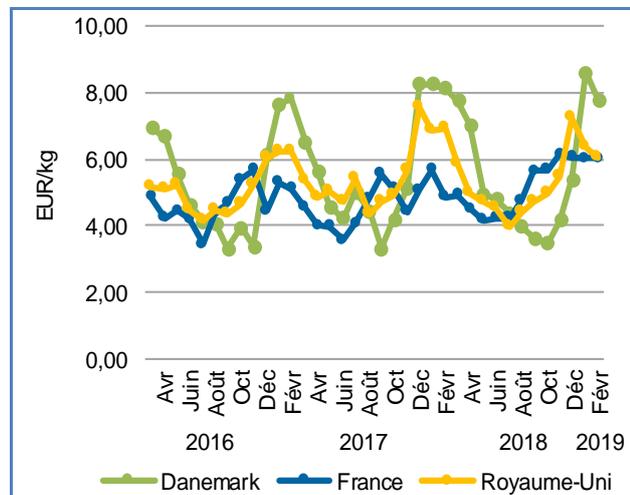
Au cours des 36 derniers mois (mars 2016-février 2019), le prix moyen de la limande-sole le plus élevé a été observé au Danemark (5,50 EUR/kg), soit 12% de plus qu'au Royaume-Uni (5,30 EUR/kg) et 4% de plus qu'en France (4,84 EUR/kg).

Au **Danemark**, en février 2019, le prix moyen en première vente (7,80 EUR/kg) a légèrement baissé (-4%) par rapport à février 2018, alors qu'il est resté stable par rapport à février 2017. Le prix le plus élevé a été enregistré en janvier 2019, à 8,62 EUR/kg pour 19 tonnes vendues, tandis que le prix le plus bas a été enregistré en septembre 2016 avec 153 tonnes vendues à 3,30 EUR/kg. La limande-sole est principalement une espèce capturée accidentellement dans les pêcheries démersales de la mer du Nord pendant l'été (juin-août).

En **France**, le prix moyen de la limande-sole en février 2019 était de 6,02 EUR/kg – soit le plus bas des pays étudiés. Le prix moyen a augmenté de 24 % par rapport à février 2018 et de 18 % par rapport au même mois en 2017. Le prix moyen le plus élevé a été atteint en novembre 2018, lorsque 43 tonnes ont été vendues pour 6,15 EUR/kg. Le prix moyen le plus bas a été atteint en juillet 2016, soit 3,44 EUR/kg pour 86 tonnes. La haute saison de pêche de la limande-sole commence au début de mars et dure jusqu'en juillet.

Au **Royaume-Uni**, en février 2019, le prix moyen de la limande-sole était de 5,77 EUR/kg, soit une baisse de 16% à partir de février 2018 et de 8% à partir de février 2017. Le prix le plus élevé a été enregistré en décembre 2017, lorsque 18 tonnes ont été vendues à 7,53 EUR/kg. Le prix le plus bas sur une période de trois ans a été atteint en juillet 2018 à 3,95 EUR/kg pour 99 tonnes vendues. Comme dans d'autres pays étudiés, la pêche la plus intensive de la limande-sole a lieu pendant les périodes plus chaudes de l'année, lorsque les poissons se déplacent vers les zones côtières peu profondes.

Figure 31. LIMANDE-SOLE : PRIX EN PREMIERE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNES



Source : EUMOFA (mise à jour 15.04.2019).

## 2 Importations extra-UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation extra-UE (valeurs unitaires moyennes par semaine, en euros par kg) sont examinés pour neuf espèces. Trois d'entre eux, qui sont les plus pertinents en termes de valeur et de volume, sont examinés chaque mois : le saumon atlantique frais de Norvège, le lieu d'Alaska congelé de Chine et la crevette tropicale congelée (genre *Penaeus*) d'Équateur. Six autres espèces changent chaque mois, et ce numéro des Faits saillants du mois porte sur le flétan noir, la plie et la sole, qui font partie du groupe de produits choisis pour le mois, soit les poissons plats, ainsi que sur trois autres espèces sélectionnées - sébaste, calmar et moule.

Le prix du **saumon atlantique entier frais** (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** est passé à 7,08 EUR/kg au cours de la semaine 14, soit une légère hausse (0,2 %) par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes (7,07 EUR/kg) mais une baisse de 4 % par rapport au prix de 7,38 EUR/kg constaté un an auparavant. Le volume a atteint 12.592 tonnes, soit une hausse de 20 % par rapport à la quantité moyenne importée au cours des quatre semaines précédentes et de 16 % par rapport à l'année précédente. Les prix sont très sensibles au volume, et les faibles volumes des dernières semaines ont contribué à la hausse des prix. Les pics de prix observés au cours de la période de trois ans à l'étude sont également des périodes de baisse brutale des volumes, généralement vers le début de chaque année civile.

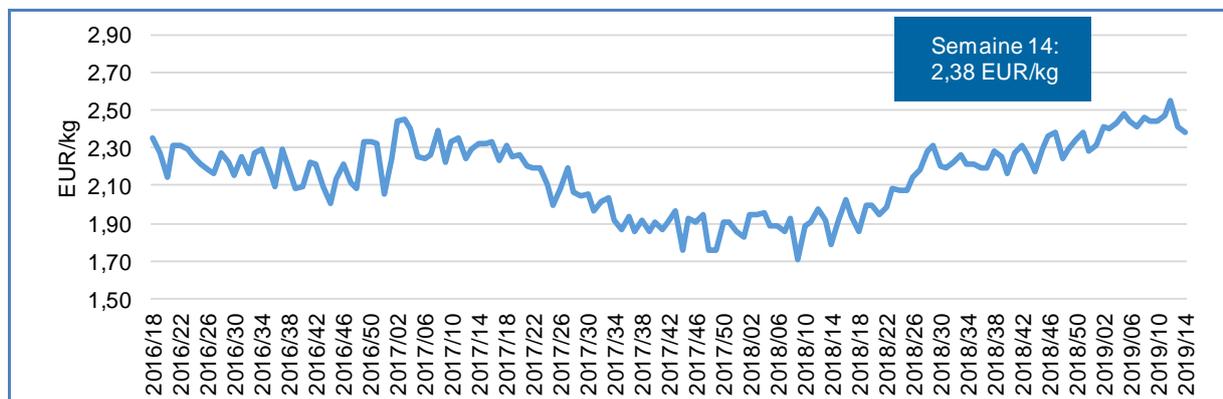
Figure 32. PRIX A L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE SALMON, ENTIER FRAIS EN PROVENANCE DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Pour les **filets congelés de lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine**, le prix de la semaine 14 est tombé à 2,38 EUR/kg, soit 3,5% de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes, mais 33,5% de plus qu'un an auparavant. Le volume total des importations s'est élevé à 109 tonnes, en baisse de 21 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes et de 12,4 % par rapport à l'année précédente. La baisse de l'approvisionnement dans les pays de l'UE est probablement due à la demande intérieure en Chine, qui devrait avoir pour effet de réduire les exportations, est due à l'Europe et ailleurs.

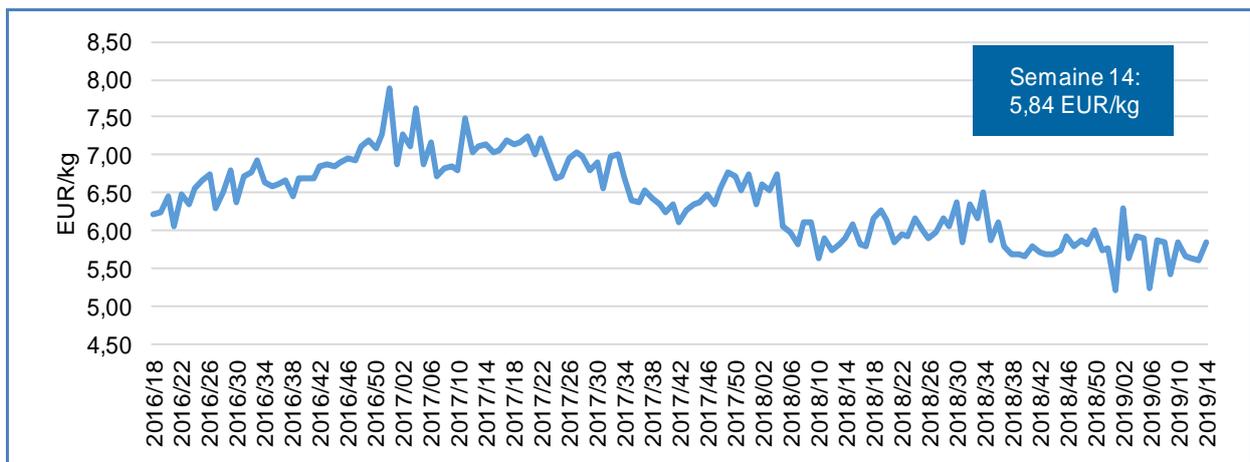
Figure 33. PRIX A L'IMPORTATION DES FILETS CONGELÉS DU LIEU D'ALASKA, EN PROVENANCE DE CHINE



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

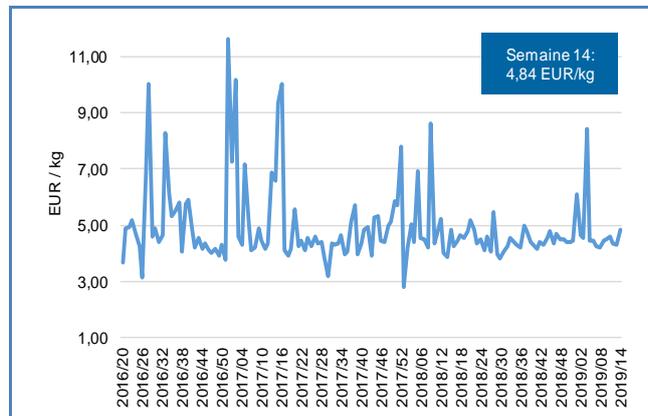
Le prix des **crevettes tropicales congelées** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) en provenance d'Équateur a atteint 5,84 EUR/kg pendant la semaine 14. Ce prix - en forte hausse par rapport à la semaine précédente - était d'environ 3 % supérieur à la moyenne des quatre semaines précédentes. Toutefois, il a diminué d'environ 1 % par rapport au prix de l'année précédente. Le volume importé au cours de la semaine 14 a été beaucoup plus faible (-33 %) que la moyenne des quatre semaines précédentes, ce qui a probablement contribué à la hausse des prix. Le volume montre une tendance saisonnière, avec un creux vers le début de l'année. Le prix ne présente pas de tendance correspondante : il a généralement chuté de façon irrégulière par rapport au pic de 7,88 EUR/kg de la semaine 52 de 2016. La production équatorienne devrait poursuivre sa croissance, et certains scientifiques pensent que le phénomène El Niño de cette année permettra également d'augmenter la production.

Figure 34. **PRIX D'IMPORTATION DES CREVETTES TROPICALES CONGELÉES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Figure 35. **PRIX A L'IMPORTATION DU FLETAN NOIR FRAIS ENTIER EN PROVENANCE DE NORVEGE**

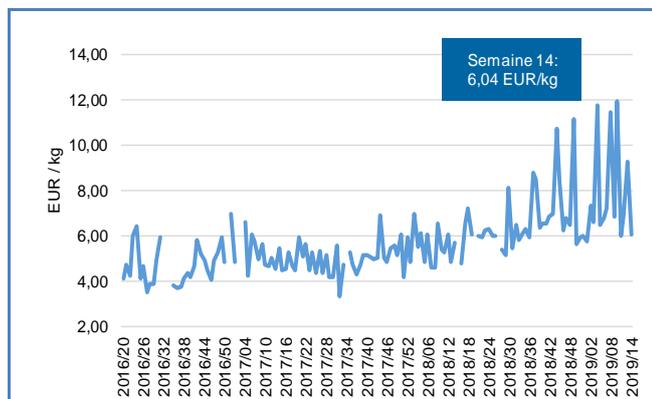


Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Le prix du **flétan noir** (*Reinhardtius hippoglossoides*, code NC 03022110) frais et entier de **Norvège** a atteint 4,84 EUR/kg la **semaine 14**, soit une hausse de 9,4% par rapport au prix moyen de 4,43 EUR/kg des quatre semaines précédentes et de 25,6% par rapport au prix de 3,86 EUR/kg un an auparavant. Le volume importé au cours de la semaine 14 a été très faible (159 tonnes), mais ce n'était pas inhabituel au cours de la période de trois ans à l'étude. Le volume a tendance à être faible, mais il connaît des pointes brèves et énormes autour des semaines 20-25 de chaque année. Cependant, ces pics n'ont pas d'effet significatif sur les prix, par contre, dans les périodes où l'offre est très faible, les pics de prix. Il semble que l'on ait empêché les prix de tomber nettement en dessous d'un "prix plancher" de 4,00 EUR/kg. Cela peut donner à penser qu'un acheteur important ou un acheteur/vendeur intégré est responsable de la majeure partie du commerce de ce produit en fixant un prix contractuel auquel le volume le plus important est vendu au cours d'une semaine donnée.

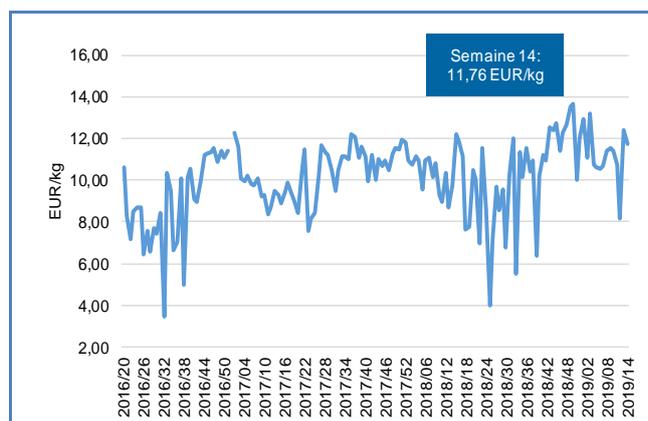
Le prix à l'importation des **filets de plie congelés** (*Pleuronectes platessa*, code NC 03048310) en provenance d'**Islande** est devenu très volatil depuis la semaine 29 de 2018, avec des augmentations hebdomadaires atteignant 77 % et des baisses atteignant 50 %. Le prix de la semaine 14 était de 6,04 EUR/kg, en baisse de 35% par rapport à la semaine précédente mais en hausse de 34% par rapport à la semaine précédente. À plus long terme, le prix a suivi une tendance à la hausse, ce qui correspond à une baisse générale du volume. Le prix moyen au cours des 14 premières semaines de 2019 a été de 46 % supérieur à celui de la même période en 2017, tandis que le volume hebdomadaire moyen a diminué de 13 % entre les deux périodes.

Figure 36. **PRIX A L'IMPORTATION DES FILETS DE PLIE CONGELES EN PROVENANCE D'ISLANDE**



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Figure 37. **PRIX A L'IMPORTATION DE LA SOLE ENTIERE FRAICHE EN PROVENANCE D'ISLANDE**

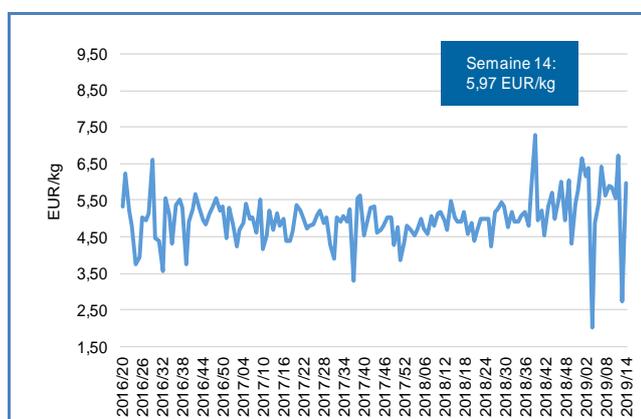


Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Le prix des **filets congelés de sébaste** (*Sebastes marinus*, code NC 03048921) originaires d'**Islande** était de 5,97 EUR/kg la **semaine 14**, soit une forte hausse par rapport à la semaine précédente, mais seulement 14% de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes et 9% de plus que le prix observé un an auparavant. Le volume a diminué au cours de la 14e semaine, mais ce n'était pas inhabituel. En général, le prix et le volume du sébaste congelé ne montrent pas la relation inverse observée pour de nombreux autres produits de la mer : les deux récentes hausses de prix à la baisse n'ont pas eu lieu en période d'approvisionnement excédentaire, pas plus que la hausse de 7,28 EUR/kg pendant la semaine 39 de 2018 pendant une période de faible approvisionnement. En général, le prix a suivi une tendance à la hausse depuis la semaine 51 de 2017, et le volume pendant la période de trois ans observée a suivi une tendance à la baisse.

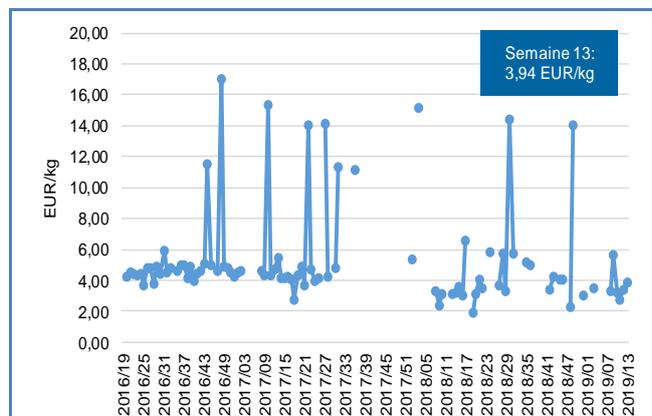
Le prix de la **sole entière fraîche** (*Solea* spp., code NC 03022300) importée d'**Islande** a atteint 11,76 EUR/kg pendant la **semaine 14**, soit 10,3 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes (10,66 EUR/kg) et 20,8 % de plus que les 9,74 EUR/kg enregistrés un an auparavant. Le volume de 6 tonnes au cours de la semaine 14 a suivi une baisse de trois semaines, ce qui a probablement contribué à la hausse des prix. En effet, au cours de la période de trois ans observée, tous les pics de prix et les points bas significatifs de ce produit sont associés à des variations de volume dans le sens inverse.

Figure 38. **PRIX D'IMPORTATION DES FILETS CONGELES DE SEBASTE EN PROVENANCE D'ISLANDE**



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Figure 39. PRIX A L'IMPORTATION DU CALMAR CONGELE EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

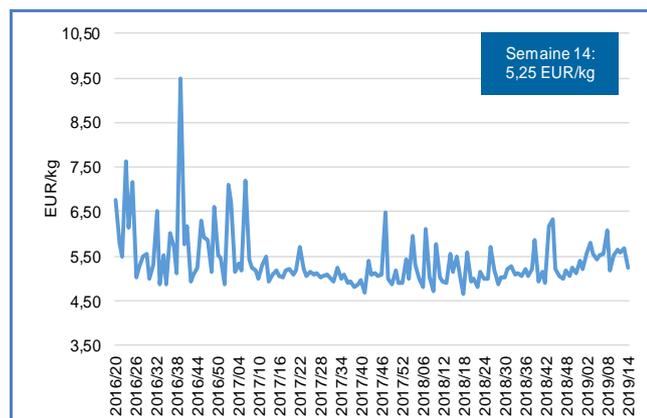


Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

Pour les **calmars congelés** (*Loligo pealei*, code NC 03074333) importés des **États-Unis**, le prix de la **semaine 13** était de 3,94 EUR/kg, soit 4,3 % de plus que la moyenne des quatre semaines précédentes et 26,4 % de plus qu'un an auparavant. Le volume de 47,7 tonnes a diminué de 20 % par rapport aux quatre semaines précédentes, mais a augmenté de 107,5 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un produit qui fait l'objet d'échanges sporadiques, mais dont le prix présente toujours une relation inverse observable avec le volume : plusieurs pics de prix notables sont en corrélation avec de faibles niveaux de volume, et les baisses de prix moins fréquentes surviennent pendant les périodes où le volume est soutenu. Le prix de ce produit semble avoir un "prix plancher" d'environ 4,00-4,30 EUR/kg. Le prix moyen pondéré (avec des pics de prix supérieurs à 10,00 EUR/kg omis) au cours des trois dernières années était de 4,28 EUR/kg.

Le prix à l'importation des **moules congelées** (*Perna spp.*, code NC 03073290) en provenance de **Nouvelle-Zélande** est tombé à 5,25 EUR/kg pendant la **semaine 14**, soit 6,4 % de moins que la moyenne des quatre semaines précédentes et 5,4 % de moins qu'un an auparavant. Le volume de 43 tonnes à la semaine 14 a diminué de 47 % par rapport à la moyenne des quatre semaines précédentes et de 30 % par rapport à l'année précédente. Partant d'un point bas de 4,64 EUR/kg la semaine 18 de 2018, ce prix a lentement augmenté : le prix moyen pour l'année se terminant la semaine 14 était de 5,29 EUR/kg en 2019 et 5,14 EUR/kg en 2018.

Figure 40. PRIX A L'IMPORTATION DES MOULES CONGELEES EN PROVENANCE DE NOUVELLE ZELANDE



Source : Commission européenne (mise à jour 15.04.2019).

## 3 Consommation

Les données de consommation de janvier 2019 ne sont pas disponibles pour ce numéro des Faits saillants du mois. Les données de consommation de janvier et février 2019 seront analysées dans les Faits saillants mensuels n° 5/2019.

## 4 Etude de cas - Farine et huile de poisson

### 4.1 Production et utilisation à l'échelle mondiale

Une part importante, mais en baisse, de la pêche mondiale est destinée à la production de farine et d'huile de poisson. La production annuelle moyenne de farine de poisson et d'huile de poisson au cours des 10 dernières années est d'environ 5 millions de tonnes de farine de poisson et 1 million de tonnes d'huile de poisson<sup>14</sup>. Chaque année, environ 20 millions de tonnes de matières premières sont utilisées pour produire de la farine et de l'huile de poisson. Environ 15 millions de tonnes proviennent de poissons entiers, dont près de la moitié est débarquée en Amérique du Sud. Le reste provient de sous-produits de la transformation de poissons sauvages et d'élevage<sup>15</sup>. On estime que les sous-produits représentent environ 25 à 35 % de la production totale de farine et d'huile de poisson en termes de volume, mais il existe également des différences régionales<sup>16</sup>.

Étant donné qu'une grande partie de ces produits est utilisée comme aliments pour l'aquaculture et l'élevage, la farine de poisson et l'huile de poisson contribuent indirectement à la production et à la consommation alimentaire humaine.

De nombreuses espèces issues de la pêche directe (le poisson entier livré aux usines) sont utilisées dans la production de farine et d'huile de poisson, en plus des parures de poisson ou d'autres sous-produits de l'industrie de transformation du poisson. Les espèces qui dominent l'approvisionnement en matières premières de l'"industrie de la réduction"<sup>17</sup> sont principalement les petits pélagiques (anchois, sprat et sardinelles). En fait, la production mondiale de farine et d'huile de poisson fluctue en fonction des captures de ces espèces et peut varier fortement d'une année à l'autre. Les variations dans la pêche de l'anchois péruvien ont l'impact le plus important sur l'approvisionnement mondial en farine et huile de poisson. Cette pêcherie est la plus importante au monde en termes de volume, variant entre 3 et 7 millions de tonnes par an. Les fortes variations de la pêche à l'anchois péruvien sont étroitement liées au phénomène météorologique El Niño qui se produit tous les deux ou trois ans et qui apporte de l'eau chaude dans les zones de d'upwelling. Les années où cela se produit, la pêche en souffre et les captures peuvent diminuer de plusieurs millions de tonnes en une saison.

En raison de la demande croissante de farine et d'huile de poisson de la part de l'industrie aquacole et des prix élevés, une part croissante de farine de poisson est produite à partir de sous-produits qui étaient souvent gaspillés auparavant. Comme aucune matière première supplémentaire ne devrait provenir de la pêche directe (petits pélagiques), une augmentation, voire une stabilisation, de la production est prévue grâce à une utilisation accrue de sous-produits. Dans l'UE, la plupart des chutes de parage et des sous-produits de l'industrie sont déjà utilisés, de sorte que l'on ne s'attend pas à une augmentation significative de l'offre provenant des producteurs de l'UE au cours des prochaines années. Le plus grand potentiel provient de l'industrie de l'aquaculture dans d'autres parties du monde, en particulier dans les pays asiatiques<sup>18</sup>.

---

<sup>14</sup> IFFO - The Marine Ingredients Organisation.

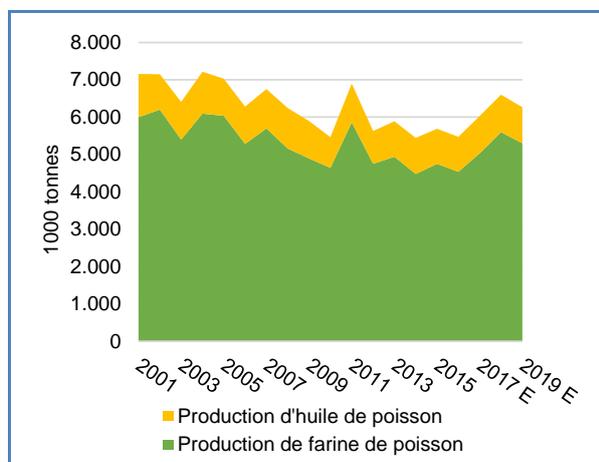
<sup>15</sup> [https://www.seafish.org/media/Publications/Seafish\\_FishmealandFishOil\\_FactsandFigures2018.pdf](https://www.seafish.org/media/Publications/Seafish_FishmealandFishOil_FactsandFigures2018.pdf)

<sup>16</sup> FAO.

<sup>17</sup> <http://www.bloomassociation.org/en/our-actions/our-themes/sustainable-fishing/reduction-fisheries/>

<sup>18</sup> <http://www.iffonet/byproduct>

Figure 41. **PRODUCTION MONDIALE DE FARINE ET D'HUILE DE POISSON (volume en milliers de tonnes)**

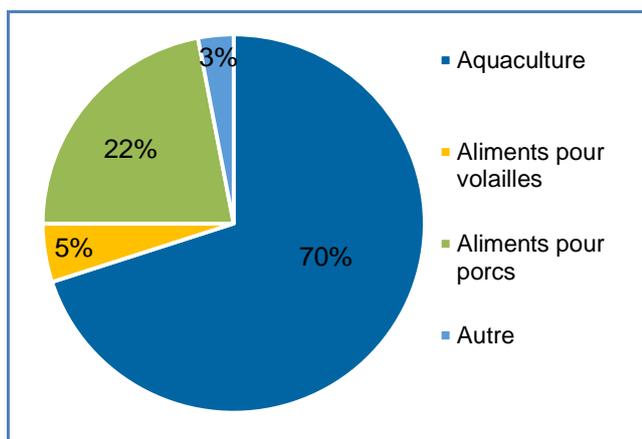


Source : L'Organisation des ingrédients marins (IFFO).

En 2018, la production mondiale de farine de poisson était estimée à 5,6 millions de tonnes, soit son niveau le plus élevé depuis 2011. Une bonne année de pêche au Pérou, due aux débarquements importants d'anchois péruviens, a été la principale raison de l'augmentation de l'offre. La production d'huile de poisson a été estimée à environ 1 million de tonnes en 2018. En raison d'une diminution des quotas de petits pélagiques destinés à l'industrie de la réduction, la production de farine de poisson devrait diminuer en 2019.

Le secteur de l'aquaculture est le principal consommateur de farine et d'huile de poisson, absorbant environ 70% de la consommation mondiale en 2017. La farine de poisson est principalement utilisée dans l'alimentation aquacole ainsi que dans l'alimentation des volailles et des porcs. En 2017, 22 % de la farine de poisson était utilisée dans l'alimentation des porcs et 5 % dans celle des volailles. En 2016, 31 % de la farine de poisson destinée à l'aquaculture était utilisée pour nourrir les crustacés, 23 % pour nourrir le saumon et la truite et 15 % pour nourrir les autres poissons marins<sup>19</sup>.

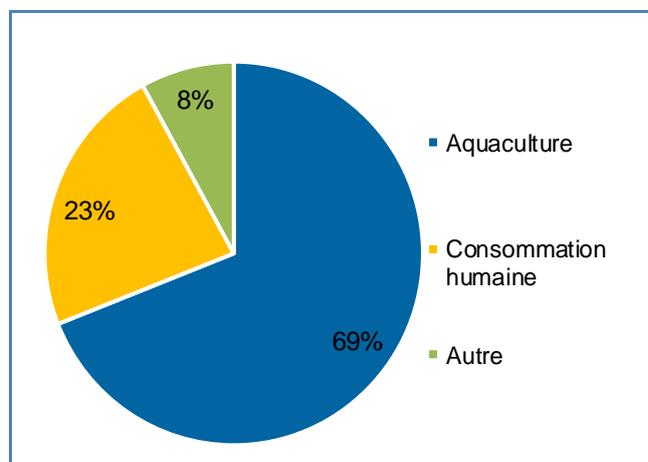
Figure 42. **UTILISATION MONDIALE DE FARINE DE POISSON PAR DESTINATION EN 2017 (en volume)**



Source : Organisation des ingrédients marins (IFFO).

<sup>19</sup> IFFO- The Marine Ingredients Organization.

Figure 43. **CONSOMMATION MONDIALE D'HUILE DE POISSON PAR DESTINATION (volume en tonnes)**



Source : L'Organisation des ingrédients marins (IFFO).

Les poissons d'élevage, et en particulier le saumon, ont besoin d'une certaine part d'huile de poisson dans leur alimentation pour obtenir un produit final comparable à leurs homologues sauvages en termes de qualités nutritionnelles<sup>20</sup>. Ainsi, environ 60% de l'huile de poisson destinée à l'aquaculture est utilisée dans l'alimentation du saumon et de la truite, 18% dans les poissons marins et 6% dans les crustacés<sup>21</sup>. Les bienfaits des acides gras oméga-3 sont également très appréciés comme complément alimentaire pour la consommation humaine : ce segment est donc le plus grand concurrent du segment de l'aquaculture qui représente 23% de la consommation mondiale d'huile de poisson en 2017. La deuxième catégorie comprend les produits hydrogénés et les produits destinés à des usages industriels et pharmaceutiques<sup>22</sup>.

## 4.2 Production et utilisation dans l'UE

En Europe, 29 usines produisent de la farine et de l'huile de poisson et leur production est d'environ 600.000 tonnes pour une valeur à l'exportation de plus d'un milliard d'euros par an. L'industrie génère directement 3.000 emplois dans les zones côtières. De plus, l'industrie génère de nombreux emplois dans le secteur de la pêche et le secteur du soutien auxiliaire<sup>23</sup>.

Chaque année, l'UE produit environ 450.000 à 500.000 tonnes de farine de poisson et 150.000 à 200.000 tonnes d'huile de poisson. Cela représente environ 10 à 15% de la production annuelle mondiale. En 2016, la production de farine de poisson de l'UE a atteint 461.000 tonnes, soit une baisse de 5 % par rapport à 2015. Au cours de la même période, la production d'huile de poisson a augmenté de 14% pour atteindre 144.000 tonnes.

Il existe actuellement 10 usines de farines de poisson dans l'UE dans 6 États membres différents. Ces usines appartiennent à 3 sociétés. La plupart des usines sont situées au Danemark et au Royaume-Uni.

Le Danemark est de loin le plus grand producteur, avec près de 50 % du total. La production danoise est principalement basée sur les débarquements de petits pélagiques comme le merlan bleu, le lançon, le tacaud norvégien et le sprat. L'Espagne arrive en deuxième position, avec près de 20 % du total. En Espagne, la farine et l'huile de poisson sont produites à partir de déchets et de chutes de parage provenant de l'industrie de transformation.

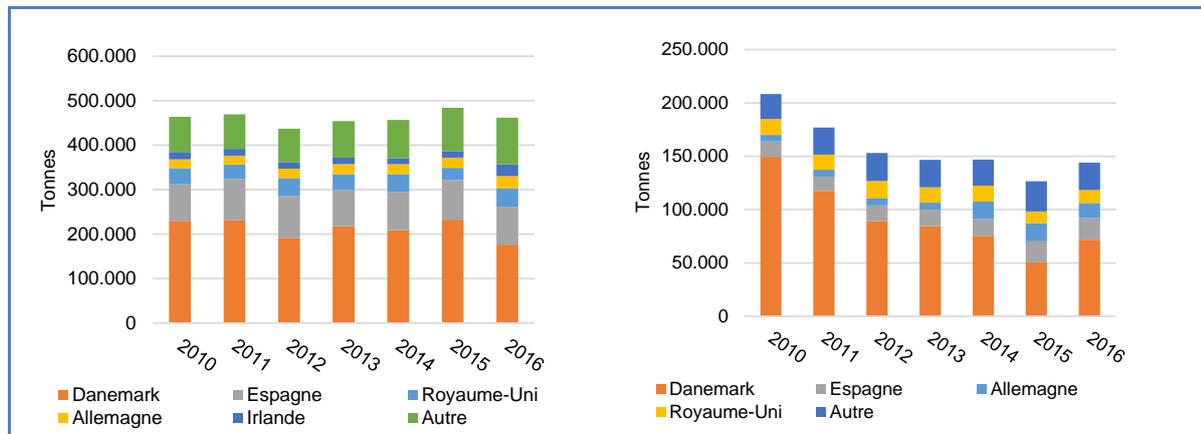
<sup>20</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/fishery-information/resource-detail/en/c/338773/>

<sup>21</sup> IFFO - The Marine Ingredients Organization.

<sup>22</sup> <http://www.ifo.net/node/735>

<sup>23</sup> Eufishmeal : Contribution de l'UE sur les farines de poisson au GTT BREF SA.

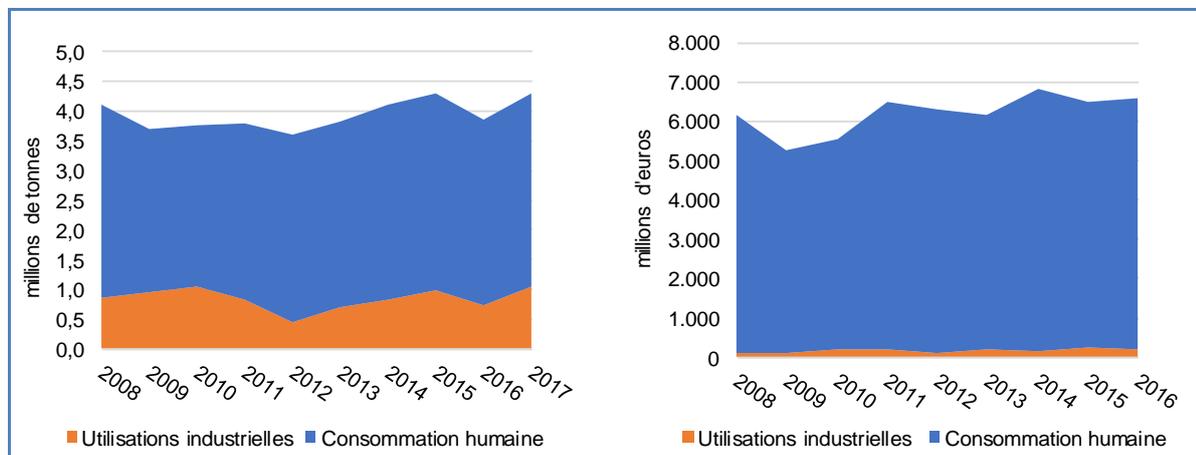
Figure 44. PRODUCTION DE FARINE DE POISSON (A GAUCHE) ET D'HUILE DE POISSON (A DROITE) DANS L'UE



Source : FAO.

Les débarquements de l'UE à des fins industrielles ont augmenté de 44 % entre 2016 et 2017. En 2017, le total des débarquements de poisson dans l'UE s'élevait à 4,3 millions de tonnes, dont 24 % étaient destinés à la production de farine et d'huile de poisson (utilisations industrielles). La quasi-totalité de cette part a été débarquée au Danemark. En termes de valeur, le poisson à usage industriel représentait 3% du total des débarquements de l'UE en 2016. Une partie des volumes de l'utilisation industrielle sera destinée aux marchés de la consommation humaine après avoir été transformée en farine de poisson ou en d'huile de poisson. C'est particulièrement vrai pour l'huile de poisson qui est très appréciée comme complément alimentaire sur les marchés à bon pouvoir d'achat.

Figure 45. TOTAL DES DEBARQUEMENTS DANS L'UE PAR DESTINATION (en volume (à gauche) et en valeur (à droite))

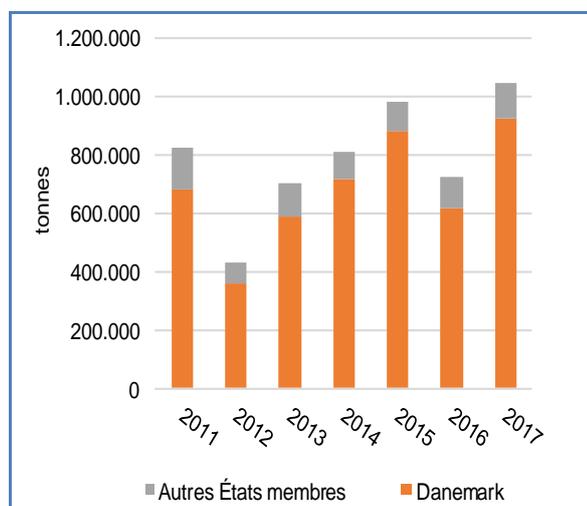


Source : Eurostat, Udenrigsministeriet Fiskeristyrelsen (DK). Eurostat ne fournit que des données en valeur incluant 2016. Le volume comprend les données de 2017 pour tous les pays sauf le Danemark. Les chiffres de 2017 pour le Danemark proviennent donc des statistiques nationales du Danemark.

La plupart des pêcheries minotières sont situées au Danemark. D'autres producteurs européens de farine de poisson et d'huile de poisson utilisent principalement des chutes de parage dans leur production.

Les principales espèces de poissons débarquées à des fins industrielles dans l'UE sont le lançon, le merlan bleu, le sprat et le hareng. Le hareng est principalement destiné à la consommation humaine, mais parmi les grands volumes capturés et les bas prix qui en résultent, certains sont utilisés dans la production de farine et d'huile de poisson. En raison des variations importantes des quotas pour les différentes espèces utilisées à des fins non alimentaires, la disponibilité dans les pêcheries de l'UE varie fortement d'une année à l'autre. Par exemple, de 2016 à 2017, il y a eu une forte augmentation des débarquements de lançon (+900 %) en raison d'une augmentation des quotas de la même proportion. Au cours de la période 2016-2017, le total des débarquements communautaires de toutes les espèces à des fins industrielles a augmenté de 44 % pour atteindre 1.040.000 tonnes.

Figure 46. **DEBARQUEMENTS DANS L'UE A USAGE INDUSTRIEL (en volume)**



Source : Eurostat, Udenrigsministeriet Fiskeristyrelsen (DK).

Table 3. **PRINCIPALES ESPÈCES DÉBARQUÉES DANS L'UE a USAGE INDUSTRIEL (volume en milliers de tonnes)**

Espèce	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lançon	280	320	350	360	60	250	200	250	40	400
Sprat	320	420	380	290	180	180	250	390	330	260
Merlan bleu	70	0	0	0	0	70	170	180	160	190
Hareng	130	130	130	110	70	120	120	130	150	150
Tacaud norvégien	30	30	70	0	30	40	30	30	30	20
Sanglier	10	40	100	20	40	30	20	0	0	0
Capelan	0	0	0	40	30	10	10	0	0	0
Autre	0	0	0	0	10	10	10	50	10	20
<b>Total UE</b>	<b>840</b>	<b>940</b>	<b>1.030</b>	<b>820</b>	<b>420</b>	<b>710</b>	<b>810</b>	<b>1.030</b>	<b>720</b>	<b>1.040</b>

Source : Eurostat.

Des quotas importants de lançon, de sprat et de merlan bleu signifient plus de matières premières pour les producteurs de farine de poisson car ces espèces sont principalement utilisées pour la réduction et ne sont pas propres à la consommation humaine. Le volume élevé de lançon en 2017 (+900% par rapport à 2016) a fortement contribué à la bonne situation des matières premières cette année-là.

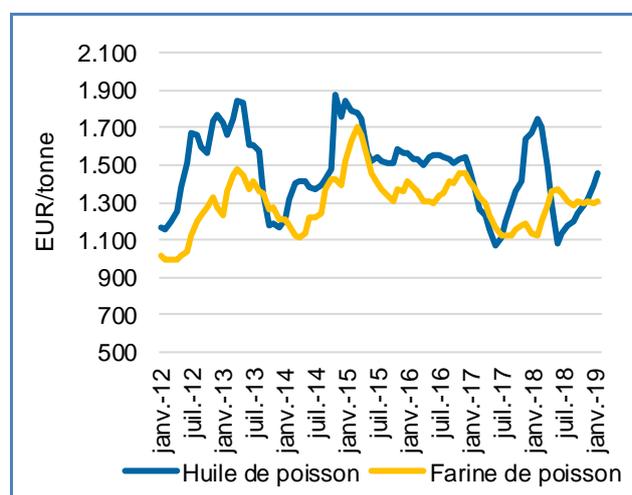
En 2018, les quotas de l'espèce ont diminué de 11 % pour s'établir à 1,94 million de tonnes et les quotas de 2019 montrent une nouvelle baisse de 24 %. Les quotas de pêche pour les petits pélagiques constituent la base des volumes destinés à l'industrie de la réduction. Des quotas importants de lançon, de sprat et de merlan bleu signifient plus de matières premières pour les producteurs de farine de poisson car ces espèces sont principalement utilisées pour la réduction. L'important quota de lançon en 2017 a fortement contribué à la bonne situation des matières premières en 2018. En 2018, les quotas des espèces sélectionnées ont diminué de 11 % pour s'établir à 1,94 million de tonnes et les quotas de 2019 affichent une nouvelle baisse de 24 %.

Table 4. **QUOTAS DE PÊCHE DE L'UE POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES DESTINÉES AUX USAGES INDUSTRIELS (volume en milliers de tonnes)**

Espèce	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation en % en 2018/2019
Lançon	180	264	207	0	87	486	233	113	-52 %
Sprat	441	457	422	479	458	461	457	463	+1 %
Merlan bleu	73	133	218	482	208	385	401	320	-20 %
Tacaud norvégien	0	167	106	128	129	142	55	55	0 %
Sanglier	82	82	128	53	43	27	20	22	+10 %
Hareng	696	754	783	818	619	684	776	509	-34 %

Source : Commission européenne (2012-2015), eufishmeal.org (2016-2019).

Figure 47. **PRIX DE LA FARINE ET DE L'HUILE DE POISSON DANS L'UE (EUR/tonne)**



Source : Oil world.

Avec quelques variations locales, les prix des farines et de l'huile de poisson en Europe correspondent sensiblement aux prix mondiaux, qui sont liés à la situation de l'offre en Amérique du Sud, en particulier au Pérou.

En 2018, la production péruvienne de farine et d'huile de poisson a fortement augmenté par rapport aux années précédentes et a atteint son plus haut niveau depuis 2011. Comme plus de 90 % de la production péruvienne est exportée, cela a permis d'équilibrer le marché mondial de la farine de poisson et de l'huile de poisson et de stabiliser les prix. Les prix des farines de poisson dans l'UE ont affiché une tendance à la baisse tout au long du second semestre de 2018. Les prix de l'huile de poisson ont baissé par rapport au niveau très élevé atteint au début de 2018, lorsque le prix était supérieur à 1.750 EUR/tonne. Les prix du poisson ont atteint leur niveau le plus bas en juin de l'année dernière et ont depuis lors augmenté pour atteindre environ 1.450 euros par tonne.

### 4.3 Importations extra-UE

Une grande partie de la consommation de farine et d'huile de poisson dans l'UE est assurée par des importations en provenance de pays tiers. En 2016, en comparant la production, les importations et les exportations, 50 % de la consommation de farine de poisson provenait de pays tiers.

En 2018, les importations de farine de poisson se sont élevées à 268.960 tonnes et 356 millions d'euros, soit une augmentation de 39% en volume et de 46% en valeur par rapport à 2017. Les trois principaux fournisseurs étaient la Norvège, l'Islande et les îles Féroé, qui représentaient 46 % du volume et près de 50 % de la valeur. Les importations en provenance de Norvège ont augmenté de 57 % pour atteindre 56.900 tonnes et leur valeur a augmenté de 66 % pour atteindre 82 millions d'euros.

En 2018, les importations d'huile de poisson de l'UE ont atteint 216.753 tonnes, évaluées à 333 millions d'euros. Il s'agit d'une augmentation de 18 % en volume et de 22 % en valeur à partir de 2017. Les trois principaux fournisseurs étaient le Pérou, la Norvège et les États-Unis, qui représentaient 64 % du volume total et 54 % de la valeur totale. Les importations en provenance du Pérou ont augmenté de 76 %, pour atteindre 61.891 tonnes, tandis que leur valeur a augmenté de 66 %, pour atteindre 89 millions d'euros.

Table 5. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FARINE DE POISSON PAR PAYS D'ORIGINE (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)**

Pays d'origine	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Norvège	45.500	41.540	51.860	46.600	67.400	78.230	44.590	61.800	36.280	49.460	56.940	82.190
Islande	58.500	82.050	13.700	18.380	51.380	77.360	20.370	31.630	33.660	40.750	36.400	51.530
Féroé Îles	11.990	15.100	10.450	13.000	13.980	19.400	11.130	16.240	16.890	21.240	30.040	42.380
Pérou	112.500	136.200	150.910	181.010	45.400	60.010	63.690	86.660	18.630	23.800	27.900	34.700
Maroc	25.060	26.270	29.340	29.550	35.130	46.320	50.600	61.810	28.180	29.660	27.990	30.460
Chili	37.560	48.730	48.220	58.730	18.060	27.870	18.430	27.110	20.170	25.880	19.430	26.850
Mauritanie	23.570	25.860	39.510	38.180	16.830	21.360	29.490	37.070	10.310	12.760	21.230	25.970
Autre	19.690	24.430	28.440	35.120	30.820	42.720	45.340	62.650	28.730	40.090	49.030	62.350
<b>Total UE</b>	<b>334.370</b>	<b>400.180</b>	<b>372.430</b>	<b>420.570</b>	<b>279.000</b>	<b>373.270</b>	<b>283.640</b>	<b>384.970</b>	<b>192.850</b>	<b>243.640</b>	<b>268.960</b>	<b>356.430</b>

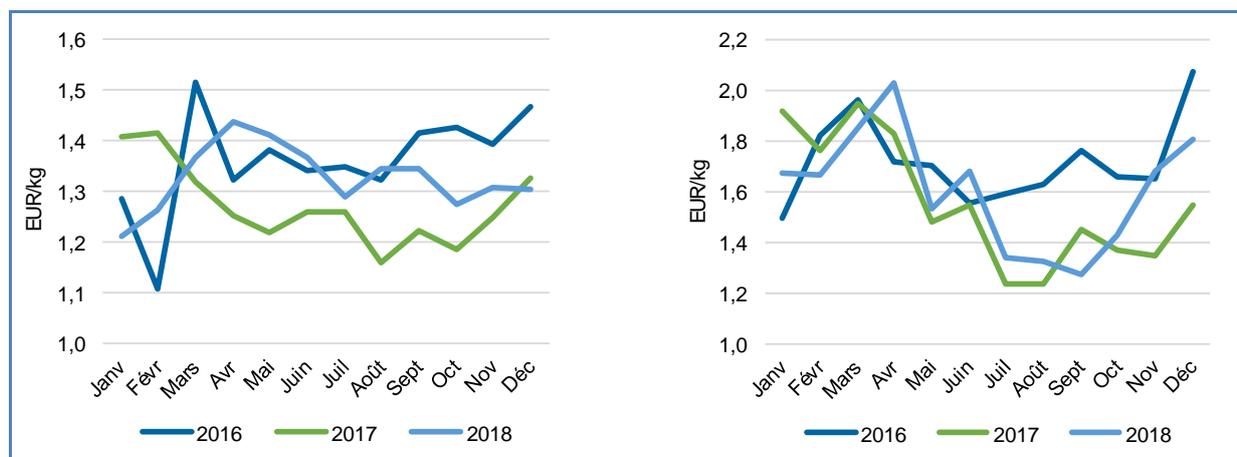
Source : EUMOFA.

Table 6. **IMPORTATIONS EXTRA-UE D'HUILE DE POISSON PAR PAYS D'ORIGINE (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)**

Pays d'origine	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Pérou	39.710	66.840	59.080	90.220	58.110	90.020	21.980	47.540	35.190	53.660	61.890	89.230
Norvège	45.880	58.410	40.490	46.460	54.970	59.820	56.930	63.660	51.990	56.770	52.760	61.380
États-Unis	22.520	28.320	26.360	36.430	13.260	25.630	39.900	65.060	25.220	35.540	25.010	29.590
Mauritanie	13.770	19.000	15.400	17.310	10.430	15.100	12.700	21.230	15.160	17.440	17.130	24.000
Mexique	1.840	21.470	0	31.310	0	31.520	0	22.700	9.490	20.510	8.000	18.200
Maroc	13.130	7.180	21.480	60	17.550	130	10.920	6.880	8.480	1.080	7.480	14.370
Turquie	4.360	23.710	30	9.070	60	13.210	4.510	16.740	520	18.860	7.210	13.060
Autre	30.180	59.170	33.410	50.300	20.880	36.930	29.890	53.360	38.230	69.050	37.270	82.820
<b>Total UE</b>	<b>171.390</b>	<b>284.100</b>	<b>196.250</b>	<b>281.160</b>	<b>175.260</b>	<b>272.360</b>	<b>176.830</b>	<b>297.170</b>	<b>184.280</b>	<b>272.910</b>	<b>216.750</b>	<b>332.650</b>

Source : EUMOFA.

Figure 48. **PRIX EXTRA-UE A L'IMPORTATION DE FARINE DE POISSON (A GAUCHE) ET D'HUILE DE POISSON (A DROITE)**



Source : EUMOFA.

Le prix moyen à l'importation de l'huile de poisson dans l'UE en 2018 était de 1,53 EUR/kg, soit une hausse de 3 % par rapport à 2017. Pour les farines de poisson, il était de 1,33 EUR/kg, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2017.

## 4.4 Exportations extra-UE

En 2018, les exportations de farines de poisson de l'UE vers les pays tiers se sont élevées à 136.926 tonnes, pour une valeur de 189 millions d'euros. Il s'agit d'une baisse de 13 % en volume et de 12 % en valeur. La Norvège était le plus grand marché de destination, représentant 41 % du volume et de la valeur.

En 2018, l'UE a exporté 129.686 tonnes d'huile de poisson pour une valeur de 205 millions d'euros. Il s'agit d'une augmentation de 3 % en volume et de 6 % en valeur. Comme pour la farine de poisson, la Norvège était de loin le marché le plus important, représentant 91 % des volumes et 80 % de la valeur des exportations. Le principal pays exportateur de l'UE est le Danemark, avec 80% (109.000 tonnes) des volumes de farine de poisson et 81% (152 millions d'euros) de la valeur. Pour l'huile de poisson, le Danemark représentait 85% (110.000 tonnes) des volumes et 73% (150 millions d'euros) de la valeur en 2018.

Table 7. EXPORTATIONS EXTRA-UE DE FARINE DE POISSON PAR PAYS DE DESTINATION (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

Pays de destination	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Norvège	125.530	170.980	159.150	208.100	106.510	154.130	119.380	181.090	62.980	87.460	56.110	77.700
Chine	17.730	25.290	8.680	11.530	16.620	26.830	9.700	15.040	22.720	29.690	13.900	20.470
Canada	5.200	8.080	5.370	8.040	5.680	9.850	7.100	12.360	8.450	14.210	8.140	13.890
Taïwan	3.630	4.940	3.420	4.540	8.070	11.860	6.410	9.550	10.610	13.270	7.540	10.070
Turquie	5.320	6.690	1.990	2.370	3.180	4.520	1.930	2.720	12.600	15.920	7.600	9.290
États-Unis	1.850	3.310	1.440	2.820	2.790	5.250	4.580	8.830	2.990	6.400	6.100	9.210
Japon	3.260	4.640	1.960	2.810	10.010	16.210	1.240	2.130	5.560	7.820	5.890	7.220
Autre	46.270	58.890	42.650	46.360	52.310	85.670	32.200	48.280	30.790	40.730	31.650	41.040
<b>Total UE</b>	<b>208.790</b>	<b>282.820</b>	<b>224.660</b>	<b>286.570</b>	<b>205.170</b>	<b>314.320</b>	<b>182.540</b>	<b>280.000</b>	<b>156.700</b>	<b>215.500</b>	<b>136.930</b>	<b>188.890</b>

Source : EUMOFA.

Table 8. EXPORTATIONS EXTRA-UE D'HUILE DE POISSON PAR PAYS DE DESTINATION (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

Pays de destination	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur										
Norvège	88.950	139.610	113.370	158.840	92.560	163.500	114.340	190.610	113.710	159.090	117.800	164.650
Chine	430	3.700	430	4.110	250	3.190	200	4.570	50	2.120	110	6.930
Suisse	720	5.980	660	2.630	370	1.100	470	1.890	660	2.920	870	4.680
Russie	430	1.570	830	1.520	790	3.110	1.030	3.700	950	3.380	980	4.000
États-Unis	320	3.570	210	2.020	300	1.360	1.670	3.980	1.240	3.660	1.220	3.600
Canada	1.020	2.490	1.000	2.080	40	300	1.280	3.210	440	1.370	1.150	2.330
Turquie	830	1.390	490	620	190	410	210	610	480	1.310	1.050	1.850
Autre	8.530	25.520	4.290	22.500	11.710	38.280	7.850	28.780	8.520	20.450	6.510	17.090
<b>Total UE</b>	<b>101.230</b>	<b>183.830</b>	<b>121.280</b>	<b>194.320</b>	<b>106.210</b>	<b>211.250</b>	<b>127.050</b>	<b>237.350</b>	<b>126.050</b>	<b>194.300</b>	<b>129.690</b>	<b>205.130</b>

Source : EUMOFA.

## 4.5 Perspectives

Les pêcheries destinées à la production de farine et d'huile de poisson dans l'UE sont limitées tant par les quotas que par la demande de poisson destiné à la consommation humaine. Des espèces comme le hareng et le maquereau étaient auparavant beaucoup plus utilisées pour des usages non alimentaires. Aujourd'hui, certains volumes de hareng sont encore utilisés pour l'industrie non alimentaire et de petits, voire aucun, volumes de maquereau.

L'évolution concernant le passage d'utilisations non alimentaires à la consommation humaine peut également être observée pour d'autres espèces comme le merlan bleu et le sprat. Néanmoins, comme les volumes de captures peuvent fluctuer fortement, l'excédent potentiel ne peut pas être destiné aux marchés de la consommation humaine et ira très probablement à l'industrie de la réduction, se transformant en farine et huile de poisson. À ce sujet, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) rapporte que 90% du poisson utilisé dans la production de farine et d'huile de poisson est "actuellement non commercialisable en grandes quantités comme nourriture humaine"<sup>24</sup>.

La production de farine et d'huile de poisson offre également une occasion unique de recycler les déchets de parage autrement inutilisables rejetés par le secteur de la transformation des produits de la mer. On s'attend à ce que l'utilisation des chutes de parage pour la réduction passe à 49 % d'ici 2022<sup>25</sup>.

Grâce à une meilleure utilisation des chutes de parage et à un approvisionnement stable en matières premières provenant de la pêche directe, la production de farine et d'huile de poisson pourrait augmenter dans les années à venir. Toutefois, seule une part marginale de cette croissance devrait provenir des sous-produits du poisson. Selon la FAO, les farines de poisson produites à partir de sous-produits de poisson représenteront 34% de la production mondiale de farine de poisson en 2030, contre 30% aujourd'hui.

Comme le montre le tableau des quotas, la situation des matières premières provenant de la pêche directe aux producteurs de farine et d'huile de poisson fluctue d'une année à l'autre. Toutefois, la production à plus long terme sera probablement stable puisque les pêcheries sont pleinement exploitées et qu'il n'y a aucune perspective d'augmentation des captures. La possibilité d'augmenter la production mondiale de farine et d'huile de poisson à partir des matières premières traditionnelles se limite donc principalement à une meilleure utilisation des chutes de parage.

Alors que les captures mondiales resteront constantes, le plus grand marché pour la farine et l'huile de poisson, le secteur de l'aquaculture, est en croissance et continuera à croître dans un avenir proche, selon la FAO. Par conséquent, l'industrie de l'aquaculture cherchera de nouvelles options pour couvrir ses besoins accrus. Il existe d'autres options possibles pour accroître la production de protéines et d'huiles marines et terrestres (comme le krill, les algues, les aliments à base d'insectes, les vers marins, les ingrédients à base de levure, etc.), mais aucune d'elles ne peut actuellement concurrencer les sources traditionnelles, tant en termes de volumes que de prix<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> <https://www.seafish.org/article/fishmeal-and-fishoil>

<sup>25</sup> <https://www.seafish.org/article/fishmeal-and-fishoil>

<sup>26</sup> <https://www.aquaculturealliance.org>

## 5 Étude de cas - L'industrie européenne de la transformation du poisson

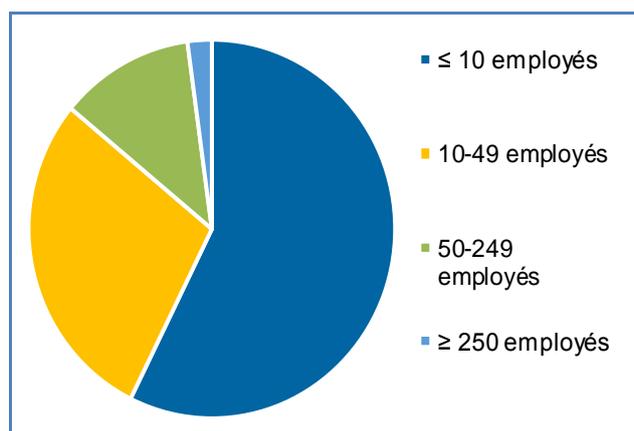
Cette étude de cas se concentre sur l'importance des micro et petites entreprises dans l'industrie européenne de la transformation du poisson et se fonde sur le rapport du Centre commun de recherche (CCR) intitulé "The Economic Performance of the EU fish processing sector 2017"<sup>27</sup>.

Aux fins de la présente étude de cas, les microentreprises sont des entreprises de moins de 10 personnes occupées, les petites entreprises de 10 à 49 personnes occupées, les entreprises moyennes de 50 à 249 personnes occupées et les grandes entreprises de 250 personnes ou plus. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des entreprises employant moins de 250 personnes.

Les micro et petites entreprises représentent 86 % du nombre total d'entreprises de transformation du poisson et des fruits de mer dans l'UE. Ils fournissent 28% du nombre total d'emplois et du revenu total généré par le secteur.

### 5.1 Nombre d'entreprises

Figure 49. **NOMBRE D'ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DU POISSON DANS L'UE EN 2015**



Source : CCR.

Le nombre total d'entreprises dans l'industrie de transformation du poisson de l'UE était de 3.601 en 2015 (3.827, y compris les pays enclavés<sup>28</sup>), dont 86 % sont des micro et petites entreprises. Sur la période 2008-2015, le nombre de micro-entreprises a augmenté de 13%, seule catégorie en croissance.

<sup>27</sup> [https://stecf.jrc.ec.europa.eu/reports/economic/-/asset\\_publisher/d71e/document/id/2108729?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fstecf.jrc.ec.europa.eu%3A443%2Freports%2Feconomic%3Fp\\_id%3D101\\_INSTANCE\\_d71e%26p\\_p\\_lifecycle%3D0%26p\\_p\\_state%3Dnormal%26p\\_p\\_mode%3Dview%26p\\_p\\_col\\_id%3Dcolumn-2%26p\\_p\\_col\\_pos%3D1%26p\\_p\\_col\\_count%3D2](https://stecf.jrc.ec.europa.eu/reports/economic/-/asset_publisher/d71e/document/id/2108729?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fstecf.jrc.ec.europa.eu%3A443%2Freports%2Feconomic%3Fp_id%3D101_INSTANCE_d71e%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26p_p_col_id%3Dcolumn-2%26p_p_col_pos%3D1%26p_p_col_count%3D2)

<sup>28</sup> Les pays enclavés sont l'Autriche, la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie.

Table 9. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ENTRE 2008-2015

Catégorie de taille	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Tendance 2008-2015
Micro ≤ 10 employés	1.829	1.807	1.854	1.858	1.891	2.102	1.970	2.064	+ 13%
Petite 11-49 employés	1.146	1.186	1.162	1.087	1.114	1.124	1.106	1.033	- 10%
Moyenne 50-249 employés	475	435	432	440	451	438	443	427	- 10%
Grande ≥ 250 employés	80	75	76	76	78	77	81	77	- 4%
<b>Total des entreprises</b>	<b>3.530</b>	<b>3.503</b>	<b>3.524</b>	<b>3.461</b>	<b>3.534</b>	<b>3.741</b>	<b>3.600</b>	<b>3.601</b>	<b>+ 2%</b>

Source : CCR.

Les grandes entreprises n'existent que dans neuf États membres, dont quatre (France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne) représentent 69 % du nombre total de grandes entreprises.

Dans trois États membres (Chypre, Finlande et Malte), seules des micro et petites entreprises sont présentes.

Table 10. NOMBRE D'ENTREPRISES PAR ÉTAT MEMBRE EN 2015

Pays/Catégorie de taille	Micro-entreprises ≤ 10 employés	Petites entreprises 11-49 employés	Moyennes entreprises 50-249 employés	Grandes entreprises ≥ 250 employés	Total des entreprises
Belgique	37	26	3	0	66
Bulgarie	11	24	10	0	45
Croatie	18	3	13	1	35
Chypre	2	0	0	0	2
Danemark	54	31	23	0	108
Estonie	31	23	10	0	64
Finlande	113	23	0	0	136
France	111	127	36	17	291
Allemagne	164	54	22	8	248
Grèce	112	29	4	0	145
Irlande	92	47	22	0	161
Italie	447	112	18	0	577
Lettonie	59	36	15	4	114
Lituanie	20	12	12	7	51
Malte	3	2	0	0	5
Pays-Bas	0	66	15	0	81
Pologne	52	68	53	12	185
Portugal	63	51	39	4	157
Roumanie	1	4	3	0	8
Slovénie	7	3	2	0	12
Espagne	320	196	71	11	598
Suède	183	33	8	0	224
Royaume-Uni	166	129	63	13	371
<b>Total des entreprises</b>	<b>2.066</b>	<b>1.099</b>	<b>442</b>	<b>77</b>	<b>3.684</b>

Source : CCR.

## 5.2 L'emploi

Le nombre total d'employés dans le secteur de la transformation du poisson de l'UE était de 126.413, soit 20 % de moins que les emplois directs créés par la flotte de l'UE au cours de la même année. Cela comprend le nombre d'employés dans les pays pour lesquels les données par catégorie de taille ne sont pas disponibles (Estonie, France, Allemagne et Pays-Bas)<sup>29</sup>.

L'emploi est resté relativement stable entre 2008 et 2015, tandis que le salaire moyen a augmenté de 22 %. Au cours de la même période, la productivité du travail, mesurée en valeur ajoutée brute (VAB) par ETP<sup>30</sup>, a diminué de 8 %, en relation avec la diminution de la VAB, ce qui peut s'expliquer en partie par l'augmentation significative (+28 %) du coût d'achat du poisson et autres matières premières.

Les micro-entreprises et les petites entreprises fournissent 28 % du nombre total d'emplois, tandis que les moyennes et grandes entreprises fournissent 41 % et 31 % des emplois, respectivement. Les pays pour lesquels on ne dispose pas de données par catégorie de taille ne sont pas inclus dans ce calcul (tableau ci-dessous).

Table 11. NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR ÉTAT MEMBRE EN 2015

Pays/Catégorie de taille	Micro entreprises ≤ 10 employés	Petites entreprises 11-49 employés	Moyennes entreprises 50-249 employés	Grandes entreprises ≥ 250 employés	Nombre total d'employés
Belgique	160	744	625	0	1.529
Bulgarie	75	722	1.110	0	1.907
Croatie	73	49	1.358	320	1.800
Chypre	14	0	0	0	14
Danemark	173	822	2.619	0	3.614
Finlande	229	775	0	0	1.004
Grèce	561	749	752	0	2.062
Irlande	483	1.352	1.962	0	3.797
Italie	1.769	2.240	1.917	0	5.926
Lettonie	138	934	1.847	1.250	4.169
Lituanie	48	337	1.557	3.431	5.373
Malte	30	52	0	0	82
Pologne	254	1.468	6.846	9.175	17.743
Portugal	182	1.776	2.868	2.322	7.148
Roumanie	4	87	392	0	483
Slovénie	24	37	148	0	209
Espagne	886	4.931	7.542	5.674	19.033
Suède	346	685	1.140	0	2.171
Royaume-Uni	931	3.013	7.589	8.579	20.112
<b>Nombre total d'employés</b>	<b>6.380</b>	<b>20.773</b>	<b>40.272</b>	<b>30.751</b>	<b>98.176</b>

Source : CCR.

\*Les données concernent les États membres qui ont fourni des données par catégorie de taille.

<sup>29</sup> Le rapport du CCR est basé sur les données collectées dans le cadre de la collecte des données (DCF) de l'UE.

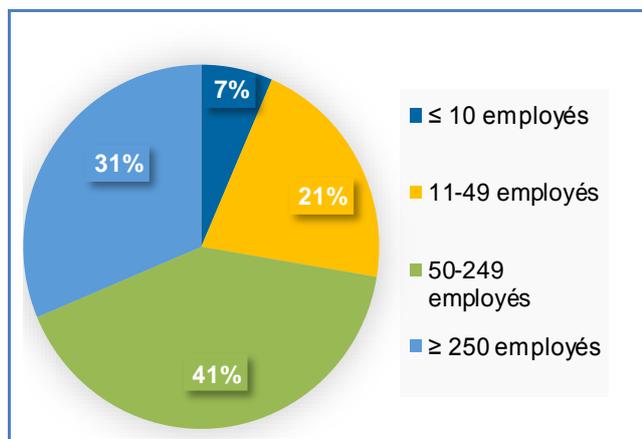
Les États membres ont été invités à fournir des données économiques par catégorie de taille. Ils ont fourni ces données pour la période 2008-2015, à l'exception des données suivantes : Chypre, l'Estonie et l'Allemagne n'ont pas fourni de données segmentées par catégorie de taille. La France a fourni des données par catégorie de taille de 2008 à 2013, mais pas pour 2014 et 2015 ; les Pays-Bas n'ont pas fourni de données pour 2015.

<sup>30</sup> Équivalent temps plein.

Les États membres dans lesquels le pourcentage d'employés travaillant dans des micro et petites entreprises est nettement inférieur à la moyenne de l'UE (27,7%) sont la Croatie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie et le Royaume-Uni.

Trois États membres n'ont des employés que dans les deux plus petites catégories de taille (Chypre, Finlande, Malte). En ce qui concerne les États membres où le niveau d'activité est le plus élevé, l'Italie et la Grèce ont les taux les plus élevés de salariés dans les micro et petites entreprises (68 % et 64 % du nombre total de employés dans le pays, respectivement).

Figure 50. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN 2015



Source : CCR.

Le salaire annuel moyen était égal à 30.133 euros par ETP<sup>31</sup> en 2015, soit nettement plus que le salaire moyen dans la fabrication de produits alimentaires (25.455 euros ETP selon Eurostat/SBS<sup>32</sup>) et nettement moins que le salaire moyen dans le secteur manufacturier en général (33.828 euros ETP).

Dans les pays pour lesquels des données sur les catégories de taille sont disponibles (97.841 salariés), le salaire moyen annuel s'élève à 26.995 euros par salarié et 29.784 euros par ETP. Les salaires les plus élevés sont observés dans les catégories de taille intermédiaire, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises (27.040 et 26.571 EUR/ETP respectivement), tandis que les salaires les plus bas sont payés à chaque extrémité de l'éventail des catégories de taille, dans les micro (19.317 EUR) et grandes (21.835 EUR) entreprises.

Les salaires varient considérablement d'un État membre à l'autre ; le salaire maximum, payé au Danemark (65.306 EUR/ETP), est 16 fois plus élevé que le salaire minimum (3.974 EUR/ETP), payé en Roumanie. Ces différences ne sont pas spécifiques au secteur, elles reflètent la tendance générale au niveau de l'UE. La situation géographique influe beaucoup plus sur les disparités salariales que la taille des entreprises.

<sup>31</sup> Équivalent temps plein.

<sup>32</sup> Statistiques structurelles sur les entreprises.

### 5.3 Revenu

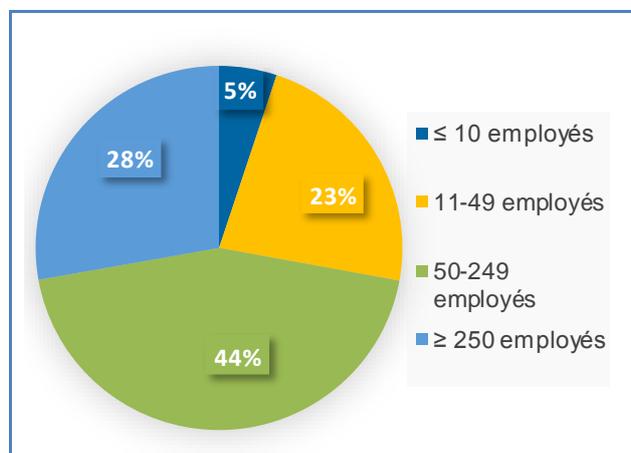
Les recettes générées par l'industrie européenne de la transformation du poisson se sont élevées à 30,3 milliards d'euros en 2015, dont 22,2 milliards dans les États membres pour lesquels des données détaillées sont disponibles (tableau ci-dessous). Les revenus les plus élevés sont générés par les industries britanniques et espagnoles.

Table 12. REVENU PAR ETAT MEMBRE EN 2015 (valeur en millions d'euros)

Pays/Catégorie de taille	Micro-entreprises ≤ 10 employés	Petites entreprises 11-49 employés	Moyennes entreprises 50-249 employés	Grandes entreprises ≥ 250 employés	Tous les employés
Royaume-Uni	86,7	886,5	2.384,0	1.978,7	5.335,9
Espagne	171,5	1.052,9	1.917,6	1.842,9	4.984,9
Danemark	99,4	533,4	1.934,3	0,0	2.567,1
Pologne	26,8	199,7	728,9	1.578,0	2.533,4
Italie	371,0	873,2	1.021,1	0,0	2.265,3
Portugal	30,5	297,4	480,4	388,9	1.197,2
Irlande	34,1	281,4	445,3	0,0	760,8
Belgique	128,7	271,1	323,8	0,0	723,6
Lituanie	1,9	14,7	134,9	370,6	522,1
Suède	84,4	194,8	238,2	0,0	517,4
Finlande	28,7	273,1	0,0	0,0	301,8
Grèce	39,3	94,6	107,0	0,0	240,9
Lettonie	3,9	49,9	86,2	39,8	179,8
Bulgarie	16,6	38,0	37,2	0,0	91,8
Slovénie	2,2	4,1	19,7	0,0	26,0
Roumanie	0,1	1,8	22,3	0,0	24,2
Malte	8,8	13,9	0,0	0,0	22,7
Chypre	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
<b>Revenu total</b>	<b>1.135,0</b>	<b>5.080,5</b>	<b>9.880,9</b>	<b>6.198,9</b>	<b>22.295,3</b>

Source : CCR.

Figure 51. REVENU DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DU POISSON DE L'UE EN 2015



Source : CCR.

Les micro et petites entreprises génèrent 28% du revenu total.

Parmi les pays dont l'industrie de transformation du poisson génère plus de 500 millions d'euros de revenus, trois tirent plus de la moitié de leurs revenus de la transformation du poisson de micro et petites entreprises : Suède (53,9%), Italie (54,9%) et Belgique (55,3%).

## 5.4 Coûts de production

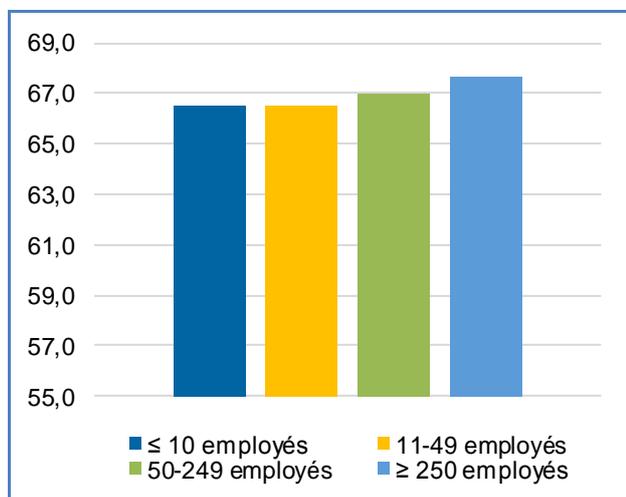
Le principal poste de coût de la transformation du poisson est "l'achat de poisson et d'autres matières premières", qui représentait 67,1% des coûts totaux en 2015. Les salaires et traitements représentent 12,1% et les autres coûts opérationnels et énergétiques 17,6% et 2,7% respectivement.

Une analyse effectuée sur les États membres, pour lesquels des données détaillées par catégorie de taille sont disponibles, montre que la part du coût des matières premières dans le revenu total augmente légèrement lorsque la taille de l'entreprise augmente : elle est de 66,5 % dans les micro et petites entreprises, et passe à 67,0 % dans les entreprises moyennes et 67,6 % dans les grandes entreprises. En raison des fortes variations de salaires entre les États membres, il est difficile de tirer des conclusions des légères différences observées. Deux éléments peuvent de toute façon expliquer en partie ces différences :

- il est probable que les grandes entreprises utilisent des équipements de traitement plus efficaces et que le traitement est plus automatisé, ce qui réduit la part des coûts de main-d'œuvre ;
- comme indiqué ci-dessus, le niveau des salaires est nettement inférieur dans les grandes entreprises.

Les microentreprises et les petites entreprises représentaient 28 % de tous les achats de poisson et d'autres matières premières effectués par l'industrie de transformation du poisson de l'UE en 2015, tandis que les moyennes et grandes entreprises en représentaient respectivement 44 % et 28 %.

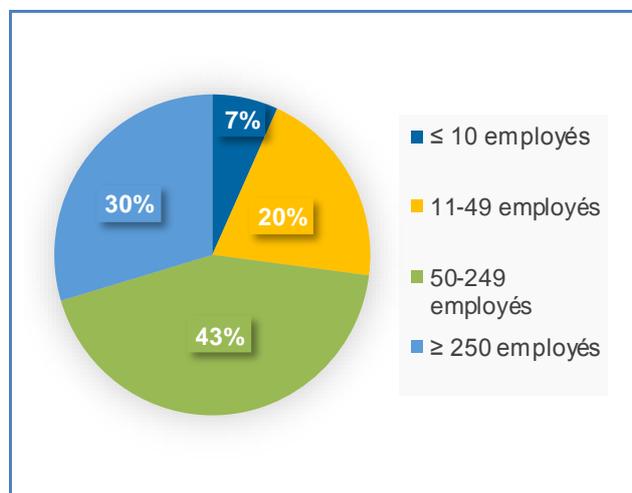
Figure 52. PART DU COUT D'ACHAT DU POISSON ET DES MATIERES PREMIERES DANS LE REVENU TOTAL EN 2015



Source : CCR.

## 5.5 Performance économique et productivité

Figure 53. VALEUR AJOUTÉE BRUTE (VAB) TOTALE DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE LA PÊCHE DE L'UE EN 2015



Source : CCR.

L'industrie britannique de transformation du poisson a généré la valeur ajoutée brute (VAB) la plus élevée en valeur absolue en 2015, suivie de la France (non indiquée dans le tableau ci-dessous, car aucune donnée détaillée par catégorie de taille n'est disponible) et de l'Espagne.

Le Royaume-Uni occupe également la première place pour les grandes entreprises (devant l'Espagne et le Portugal) et pour les entreprises moyennes (devant l'Espagne et le Danemark), mais seulement la deuxième place derrière l'Espagne pour les petites entreprises et la quatrième place pour les microentreprises (derrière la Belgique, l'Italie et l'Espagne). Parmi les pays pour lesquels des données ont pu être calculées, l'industrie britannique a généré le bénéfice net le plus élevé en termes absolus en 2015 (36,3% du total estimé), suivie par la France (19,4%) et la Belgique (9,5%).

La productivité (valeur ajoutée par employé) est la plus élevée dans la catégorie des moyennes entreprises (47.903 euros en 2015), suivie des microentreprises (45.965 euros), des petites entreprises (42 144 euros) et des grandes entreprises (41.845 euros).

Table 13. VALEUR AJOUTÉE BRUTE PAR ÉTAT MEMBRE ET PAR CATÉGORIE DE TAILLE en 2015 (valeur en millions d'euros)

Pays/Catégorie de taille	Micro-entreprises ≤ 10 employés	Petites entreprises 11-49 employés	Moyennes entreprises 50-249 employés	Grandes entreprises ≥ 250 employés	Tous les employés
Royaume-Uni	27,3	159,2	468,5	628,3	1.283,3
Espagne	27,7	197,0	418,7	233,9	877,3
Portugal	10,6	102,9	166,3	134,6	414,4
Pologne	5,0	30,3	114,5	215,3	365,1
Danemark	11,1	65,2	280,4	0,0	356,7
Italie	52,6	101,7	145,0	0,0	299,3
Belgique	114,0	52,6	40,6	0,0	207,2
Irlande	2,5	47,8	70,3	0,0	120,6
Lituanie	0,4	3,8	32,8	50,3	87,3
Suède	17,0	31,9	34,9	0,0	83,8
Grèce	7,3	12,4	31,6	0,0	51,3
Finlande	6,3	38,1	0,0	0,0	44,4
Bulgarie	5,9	17,3	19,3	0,0	42,5
Lettonie	0,8	11,4	18,7	11,0	41,9
Roumanie	0,0	0,6	21,0	0,0	21,6
Slovénie	0,6	0,4	1,5	0,0	2,5
Malte	0,4	0,8	0,0	0,0	1,2
Chypre	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
<b>VAB totale</b>	<b>289,9</b>	<b>873,4</b>	<b>1.864,1</b>	<b>1.273,4</b>	<b>4.300,8</b>

Source : CCR.

## 5.6 Perspectives

Les PME sont souvent considérées comme l'épine dorsale de l'économie européenne et constituent une source potentielle d'emplois et de croissance économique. C'est également le cas dans l'industrie européenne de la transformation du poisson, où les micro et petites entreprises (entreprises de moins de 50 personnes employées) ont généré un revenu de 8,5 milliards d'euros et une valeur ajoutée brute de 1,65 milliard d'euros, fournissant 35.000 emplois en 2015<sup>33</sup>.

Le caractère incomplet de la collecte de données ventilées par catégories de taille dans le cadre de collecte de données de l'UE empêche de tirer des conclusions robustes et détaillées. Toutefois, la répartition géographique et la taille du pays semblent être des facteurs d'influence plus importants que la taille des entreprises.

Outre certains des États membres les moins peuplés (Chypre, Finlande, Malte), qui ne comptent que des micro et petites entreprises dans le secteur de la transformation du poisson, quelques autres États membres tirent la plus grande partie de leurs revenus de micro et petites entreprises, par exemple la Belgique, la Bulgarie, la Grèce, l'Italie et la Suède.

La part des micro et petites entreprises dans les revenus et la valeur ajoutée brute générés par le secteur a diminué sur la période 2008-2015, mais le nombre de microentreprises a augmenté de 13 %, seule catégorie de taille en croissance. Dans la plupart des États membres, les micro et petites entreprises conservent un rôle crucial dans l'économie de transformation du poisson.

<sup>33</sup> Pour atteindre ces résultats, nous avons appliqué les ratios à l'ensemble du secteur de la transformation du poisson de l'UE calculés pour les États membres pour lesquels des données par catégorie de taille étaient disponibles (et représentant 78 % du secteur en termes d'emplois).

## 6 Faits saillants mondiaux

**Pêche / Brexit / UE** : La Commission européenne a présenté des mesures d'urgence visant à atténuer l'impact sur les pêcheries d'un éventuel Brexit "no-deal". La première mesure de préparation modifie le Règlement sur la Gestion Durable des Flottes Extérieures, dans le but de créer le cadre juridique approprié pour que les navires de l'UE et du Royaume-Uni puissent continuer d'accéder réciproquement à leurs eaux respectives en 2019, à condition que le Royaume-Uni accorde cet accès aux navires de l'UE. La deuxième mesure permet aux pêcheurs et aux opérateurs des États membres de l'UE de recevoir une compensation pour l'arrêt temporaire de leurs activités de pêche, dû à Brexit, au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche<sup>34</sup>.

**UE / Pêche / Sécurité** : La Commission européenne a adopté un rapport invitant les États membres de l'UE à ratifier la convention internationale sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (convention STCW-F). Cela offre une protection supplémentaire aux pêcheurs, l'une des professions les plus dangereuses d'Europe. La Convention fixe des normes de formation pour le personnel à bord des navires de pêche et constitue une contribution importante à la promotion de la sécurité en mer<sup>35</sup>.

**UE / Commerce / Thon** : Les importations de longes de thon congelées de l'UE-28 ont augmenté de 6% à 19.200 tonnes au cours des neuf premiers mois de 2018, par rapport à la même période en 2017. Les principaux marchés étaient l'Espagne (+2% à 8.200 tonnes), la France (+3,2% à 6.400 tonnes), les Pays-Bas (+22% à 2.100 tonnes) et l'Allemagne (+94% à 2.000 tonnes). Les importations ont également été plus élevées au Royaume-Uni et au Portugal. Au cours de la période considérée, l'Espagne a importé 18.000 tonnes de thon obèse (+45 %) ainsi que 129 tonnes de thon rouge congelé (+209 %), pour des utilisations autres que la conserve<sup>36</sup>.

**UE / Tendance / Crevettes** : La demande positive des consommateurs a entraîné une hausse de 4,7% (25.600 tonnes) des importations totales de crevettes en provenance d'Asie dans l'UE-28 au cours des neuf premiers mois de 2018. Cela pourrait être attribué à une augmentation encore plus importante des importations extra-UE28 (+6,3% à 428.100 tonnes) fournies principalement par l'Equateur, le Vietnam, l'Inde, l'Argentine et le Groenland. Près de 20 %, soit 81 000 tonnes, des importations extra-UE28 provenaient de crevettes transformées, pour lesquelles le Vietnam était un fournisseur important (22.500 tonnes)<sup>37</sup>.

**Irlande / Mollusques et crustacés / Approvisionnement** : L'industrie mytilicole irlandaise était évaluée à 11,7 millions d'euros en 2018. Près de 14.000 tonnes de moules ont été produites en Irlande l'année dernière. Les moules élevées sur le fond représentaient 4.800 tonnes de ce total. Le secteur irlandais de la mytiliculture de fond est presque entièrement axé sur l'exportation et fournit de l'emploi, directement et indirectement, à près de 200 personnes, dans les communautés côtières<sup>38</sup>.

**États-Unis / Produits de la mer / Consommation** : Les consommateurs de produits de la mer aux États-Unis préféreraient que la croissance de l'aquaculture provienne d'entreprises extraterritoriales, plutôt que d'exploitations terrestres ou côtières. Certains Américains préfèrent les poissons et fruits de mer d'élevage aux poissons et fruits de mer sauvages. Environ la moitié des consommateurs et des exploitants croient également que la mariculture hauturière produit des produits de meilleure qualité, est plus propre et exempte d'antibiotiques, de pesticides et d'autres produits chimiques, est meilleure pour l'environnement, a moins d'impact sur la faune sauvage et est plus humaine que les autres méthodes d'aquaculture<sup>39</sup>.

**Argentine / Pêche / Commerce** : En 2018, l'industrie de la pêche a exporté 489.173 tonnes des produits de la mer en échange de 1,9 milliard d'euros, soit une croissance de 2,9% en volume et 8,6% en valeur par rapport à 2017. Les principales destinations des exportations de poisson frais et congelé étaient l'UE (96 millions d'euros), le Mercosur - le marché commun du Sud (80 millions d'euros) et l'Accord de libre-échange nord-américain - ALENA (62 millions d'euros)<sup>40</sup>.



<sup>34</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/press/brexitfisheries-commissioner-vella-presents-contingency-plans-mitigate-%E2%80%9Cno-deal%E2%80%9D-impact\\_fr](https://ec.europa.eu/fisheries/press/brexitfisheries-commissioner-vella-presents-contingency-plans-mitigate-%E2%80%9Cno-deal%E2%80%9D-impact_fr)

<sup>35</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/press/training-and-certification-fishermen-commission-adopts-report-calling-eu-member-states-ratify\\_fr](https://ec.europa.eu/fisheries/press/training-and-certification-fishermen-commission-adopts-report-calling-eu-member-states-ratify_fr)

<sup>36</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1189882/>

<sup>37</sup> <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1189878/>

<sup>38</sup> <https://thefishsite.com/articles/irish-launch-new-survey-boat-to-monitor-mussel-beds>

<sup>39</sup> <https://thefishsite.com/articles/us-consumers-back-offshore-aquaculture>

<sup>40</sup> <https://fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?monthyear=3-2019&day=14&id=101941&l=e&country=0&special=&ndb=1&df=0>

## 7 Contexte macroéconomique

### 7.1 Carburant maritime

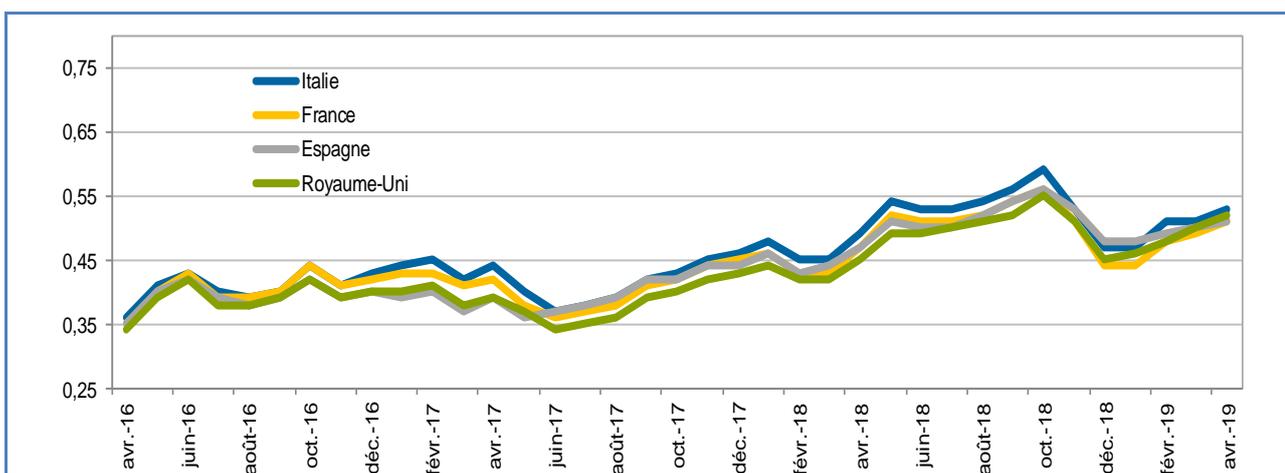
En **avril 2019**, les prix moyens des carburants maritimes se situaient entre 0,51 et 0,53 EUR/litre dans les ports **français, italiens, espagnols** et **britanniques**. Ces prix étaient d'environ 4 % supérieurs à ceux du mois précédent et de 10 % supérieurs à ceux du même mois de l'exercice précédent.

Table 14. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Avr 2019	Variation par rapport à mars 2019	Variation par rapport à avril 2018
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,51	4%	9%
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,53	4%	8%
Espagne <i>(ports de La Corogne et Vigo)</i>	0,51	2%	9%
Le Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et Aberdeen)</i>	0,52	4%	16%

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 54. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE, ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

### 7.2 Prix à la consommation

Le taux d'inflation annuel de l'UE était de 1,6% en mars 2019, stable par rapport à février 2019. Il est également stable par rapport à l'année précédente, où il était de 1,6%.

**Inflation : taux les plus faibles en mars 2019, par rapport à février 2019.**



**Inflation : taux les plus élevés en mars 2019, par rapport à février 2019.**



Table 15. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Mars 2017	Mars 2018	Févr. 2019	Mar 2019	Variation par rapport à Févr 2019	Variation par rapport à Mars 2018
Produits alimentaires et boissons non alcooliques	102,08	104,02	105,98	105,84	↓ 0,13%	↑ 1,75%
Poissons et fruits de mer	105,55	108,12	110,32	110,21	↓ 0,10%	↑ 1,93%

Source : Eurostat.

### 7.3 Taux de change

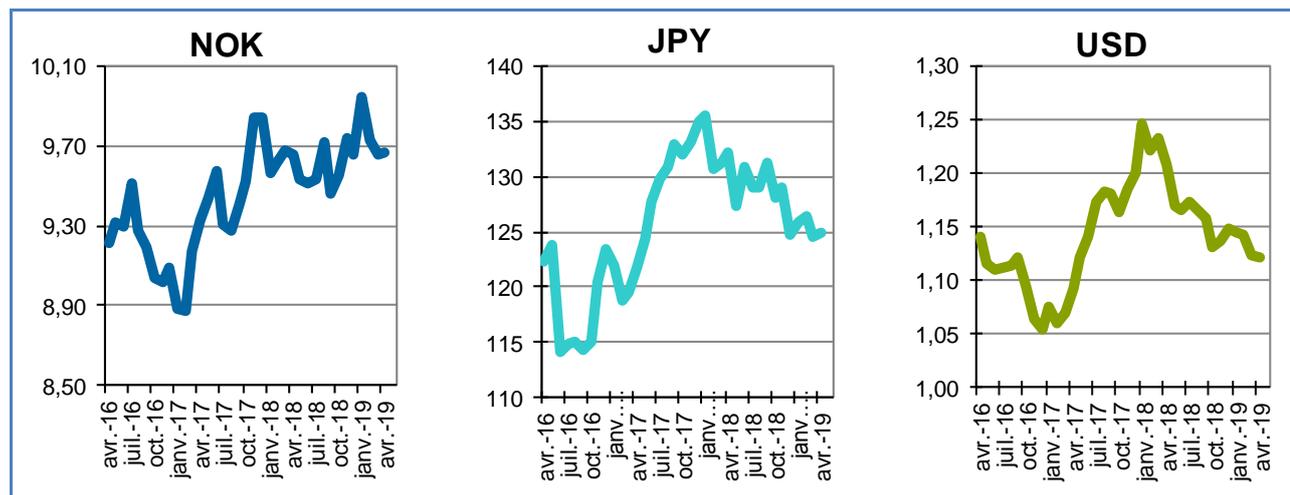
Table 16. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SELECTIONNEES

Devise	Avr 2017	Avr 2018	Mars 2018	Avr 2019
NOK	9,3243	9,6620	9,6590	9,6678
YEN	121,76	132,12	124,45	124,93
USD	1,0930	1,2079	1,1235	1,1218

Source : Banque centrale européenne.

En avril 2019, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+0,1%) et au yen japonais (+0,4%) dès mars 2019. Toutefois, il a de nouveau déprécié le dollar américain (-0,2%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 9,73 contre la couronne norvégienne. Par rapport à avril 2018, l'euro s'est déprécié de 5,4% par rapport au yen japonais et de 7,1% par rapport au dollar américain, mais il s'est apprécié de 0,1% par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 55. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

Manuscrit achevé en juin 2019

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Copyright pour les photographies : © Eurofish, 2019

Toute utilisation ou reproduction de photos de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.

PDF ISSN 2363-409X

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél : +32 229-5010101

Courriel : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

Le présent rapport a été établi à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

**Premières ventes** : Commission européenne, FAO, Conseil européen, FishBase.in, CSTEP, FAO, Conseil européen.

**Consommation** : EUROPANEL.

**Études de cas** : The Marine Ingredients Organisation (FFO), Seafish, FAO, Eurostat, Udenrigsministeriet Fiskeristyrelsen Denmark, Commission européenne, eufishmeal.org, Oil world, Aquaculture Alliance, Joint Research Centre (JRC).

**Faits saillants mondiaux** : Commission européenne, FAO, thefishsite.com.

**Contexte macroéconomique** : EUROSTAT, Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de déclaration électroniques (ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont conduites en prix courants, exprimés en valeurs nominales.

L'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne, représentant l'un des outils de la nouvelle politique du marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est basée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Il est disponible en 24 langues.

Le site web d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu).

EUMOFA Politique en matière de respect de la vie privée.